



ÉVALUATION ET PROSPECTIVE  
DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Manuel ECOLOC, tome 1

Élaboration des  
comptes locaux

❧ Document technique n° 1.4 ❧

Prosper BACKINY-YETNA  
Félicien GASHONGORE  
Sandrine MESPLÉ-SOMPS  
Adalbert NSHIMYUMUREMYI

SAH/D(2001)515  
Juillet 2001



# ***Gérer l'économie localement en Afrique***

**Manuel ECOLOC, tome 1**

## **L'ÉLABORATION DES COMPTES LOCAUX**

**Document technique 1.4**

Juillet 2001

Réalisée par  
Prosper BACKINY-YETNA  
Félicien GASHONGORE  
Sandrine MESPLÉ-SOMPS  
Adalbert NSHIMYUMUREMYI



## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>I. CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....</b>	<b>5</b>
1.1. CADRE SPATIAL.....	6
1.2. CADRE TEMPOREL.....	6
1.3. CADRE COMPTABLE .....	6
1.4. NOMENCLATURES DES ACTIVITÉS ET DES PRODUITS .....	6
1.5. VALORISATION DES OPÉRATIONS .....	7
1.6. LES AGRÉGATS ÉCONOMIQUES ET LEUR VENTILATION .....	7
1.6.1. <i>Les agrégats économiques</i> .....	7
1.6.1.1 Le Produit Local Brut.....	7
1.6.1.2. La production .....	8
1.6.1.3. Le chiffre d'affaires.....	9
1.6.1.4. Les consommations intermédiaires .....	9
1.6.1.5. La valeur ajoutée .....	9
1.6.1.6. L'Excédent brut d'exploitation (EBE) .....	9
1.6.2. <i>La ventilation des agrégats</i> .....	9
<b>II. ÉLABORATION DES COMPTES DES AGENTS ECONOMIQUES LOCAUX .....</b>	<b>10</b>
2.1. PRÉLIMINAIRES À L'ÉLABORATION DES COMPTES ÉCONOMIQUES LOCAUX .....	10
2.1.1. <i>Données démographiques</i> .....	10
2.1.2. <i>Données sur l'environnement et les conditions de vie des ménages</i> .....	10
2.1.3. <i>Données sur l'emploi</i> .....	10
2.1.3.1 Population active.....	11
2.1.3.2. Actifs occupés et emploi .....	12
2.1.3.3. Chômeurs .....	12
2.2. L'ÉLABORATION DES COMPTES ÉCONOMIQUES LOCAUX .....	12
2.2.1. <i>L'approche par l'offre : Les comptes de production et d'exploitation des branches</i> .....	12
2.2.1.1. Le secteur primaire : L'agriculture, l'élevage, la sylviculture, la pêche et la chasse .....	13
Contexte et sources de données sur l'agriculture .....	13
Estimation du niveau de la production et des coûts des intrants agricoles .....	13
Contexte et sources de données sur l'élevage .....	14
Contexte et sources de données sur la pêche.....	14
Contexte et sources de données sur la sylviculture .....	15
Contexte et sources de données sur la chasse .....	15
2.2.1.2. Le secteur non primaire (ou les branches non primaires) .....	15
Définition et généralités.....	15
Typologie des entreprises .....	16
2.2.1.3. Structure du compte de production et d'exploitation.....	18
Cas des exploitations agricoles .....	18
Cas des établissements informels .....	18
Cas des établissements modernes .....	18
2.2.1.4. Traitement particulier de certaines branches .....	18
La branche Transport .....	18
La branche Commerce .....	19
Le Bâtiment et les Travaux Publics .....	21
Services financiers et assurances .....	22
Extraction minière .....	23
Services non marchands (SNM) .....	23
2.2.2. <i>L'approche par la demande : Le compte des produits</i> .....	24
2.2.2.1. Structure du compte .....	25
2.2.2.2 Les différents postes du compte .....	25
Consommations intermédiaires.....	25
Production.....	25
Importations et exportations .....	25
Consommation finale.....	26
Consommations intermédiaires (intrants agricoles, transformations industrielles).....	26
Marges de commerce et de transport, les impôts et les subventions sur les produits .....	26
Formation brute de capital fixe : FBCF .....	27
Variations de stocks .....	28
2.2.3. <i>L'approche par les revenus : Les comptes de secteurs institutionnels</i> .....	28
2.2.3.1. Définitions.....	28
2.2.3.2. Ménages et entreprises individuelles informelles .....	29

Structure du compte .....	29
Administrations publiques .....	29
Informations relatives aux différents postes du compte .....	30
2.2.3.3. Entreprises modernes .....	34
Comptes courants intermédiaires .....	34
Structure du compte des entreprises formelles .....	35
2.2.3.4. Le compte des administrations publiques .....	35
Le compte de la commune .....	36
Le compte de l'administration déconcentrée .....	37
Le compte des "autres administrations" .....	38
2.2.4. Le compte de l'extérieur ou du reste du monde .....	39
2.2.4.1. Structure du compte .....	40
2.2.4.2. Informations relatives aux différents postes du compte .....	40
Commerce extérieur .....	40
Transferts .....	40
<b>III. PASSAGE DES COMPTES D'AGENTS LOCAUX à la MCS .....</b>	<b>41</b>
3.1. DÉFINITION DE LA MATRICE DE COMPTABILITÉ SOCIALE (MCS) .....	41
3.2. STRUCTURE .....	41
3.3. BOUCLAGE DE LA MCS .....	46
3.4. LA MATRICE DE COMPTABILITÉ SOCIALE DANS L'ANALYSE DES COMPLEXES D'ACTIVITÉ .....	46
3.4.1. L'intérêt de l'analyse des complexes d'activité .....	46
Schéma .....	47
3.4.2. Les limites de l'analyse des complexes d'activité .....	48
3.4.3. L'importance de la MCS dans la définition des multiplicateurs d'activité .....	48
3.4.3.1. Les multiplicateurs de Leontief .....	48
Définition .....	48
Calcul des multiplicateurs de Leontief à l'aide du tableur Excel .....	48
3.4.3.2. Les multiplicateurs de la MCS .....	50
Définition du multiplicateur d'activité motrice ou de la MCS .....	50
Différence entre les multiplicateurs d'activité motrice ou de la MCS et les multiplicateurs de Leontief .....	50
Calcul des multiplicateurs de la MCS à l'aide du tableur Excel .....	51
<b>IV. ELABORATION DU PROFIL DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET SA MISE À JOUR .....</b>	<b>51</b>
4.1. CONTENU .....	51
4.1.1. La démographie et l'emploi .....	51
4.1.2. Les données économiques .....	52
4.2. PROCÉDURE DE MISE À JOUR DU PROFIL DE L'ÉCONOMIE LOCALE .....	52
4.2.1. La démographie et l'emploi .....	52
4.2.2. Les données économiques .....	52
4.3. PROBLÈMES PARTICULIERS POSÉS PAR LA PROCÉDURE PROPOSÉE .....	53
4.3.1. La disparition d'entreprises ou de ménages .....	53
4.3.2. La naissance de nouvelles entreprises ou de nouveaux ménages .....	54
4.3.3. La lassitude de chefs d'entreprises ou des chefs de ménages .....	54
4.3.4. D'autres problèmes particuliers posés par les panels .....	54
4.3.4.1. Collecte des données .....	54
4.3.4.2. Gestion de fichiers .....	55
4.4. DURÉES ET PERSONNEL CHARGÉ DES OPÉRATIONS DE COLLECTE À CHAQUE PASSAGE .....	55
<b>V. EVALUATION DU STOCK DE CAPITAL PUBLIC ET PRIVÉ .....</b>	<b>55</b>
5.1. LE CAPITAL PUBLIC .....	55
Circulation .....	56
Transport .....	56
Administration et services déconcentrés .....	57
5.2. LE CAPITAL PRIVÉ .....	57
<b>VI. CALENDRIER ET BUDGET TEMPS DES ENQUÊTES .....</b>	<b>58</b>
6.1. CALENDRIER DES OPÉRATIONS DE TERRAIN .....	58
6.2. COÛT GLOBAL DE TOUTES LES ENQUÊTES .....	60

## INTRODUCTION

Le document n°1.3 a présenté la méthode d'élaboration d'une première maquette **modélisée** d'une économie locale à partir de la spatialisation de la maquette modélisée nationale. Le travail d'élaboration des comptes économiques locaux a pour objectif de reconstruire cette image à partir des données de terrain.

Le présent document servira de guide au responsable chargé de l'élaboration des comptes économiques locaux. Il est complété par un document d'annexes présentant :

- ❑ La méthode et les fiches d'enquête pour l'inventaire des points d'activité dans la ville centre (annexe I)
- ❑ La méthode et les fiches de l'enquête sur le secteur informel et sur la consommation des ménages de l'ensemble de l'économie locale (annexe II)
- ❑ La méthode et les fiches de l'enquête sur le secteur moderne et sur le secteur agricole de l'ensemble de l'économie locale (annexe III)
- ❑ La nomenclature des produits des États membres d'AFRISTAT (annexe IV).

Il s'inspire d'un premier travail rédigé par DIAL et ENSEA, des différents rapports d'étude de cas ECOLOC, des diverses notes distribuées lors du séminaire méthodologique ECOLOC tenu en octobre 1999 à Cotonou. Il est le fruit d'un travail réalisé en tandem par l'ENSEA d'Abidjan et AFRISTAT, représentés respectivement par Félicien GASHONGORE et Prosper BACKINY-YETNA. L'intervention d'AFRISTAT se situe essentiellement dans l'organisation des enquêtes auprès des ménages et auprès du secteur informel. Elle a consisté en l'élaboration des fiches d'enquêtes et de la méthodologie de collecte ainsi qu'en l'établissement du plan d'échantillonnage et des formules d'extrapolation des résultats relatifs à ces deux types d'enquêtes.

Le programme ECOLOC a décidé d'utiliser les méthodes et les outils de la comptabilité nationale en les adaptant au contexte particulier du niveau local, pour construire un cadre synthétique structurant, permettant de mesurer les économies locales et de comprendre le rôle central de la ville dite ville principale ou ville-pôle ou ville centre, dans une économie locale et les interdépendances entre cette ville et sa zone d'influence (appelée hinterland), en grande majorité rurale, mais aussi composée de centres urbains secondaires. A partir de ce cadre, on peut alors bâtir une maquette des économies locales, et traduire cette maquette en un *profil de l'économie locale*, pour une meilleure assimilation par les acteurs économiques locaux.

Les contraintes de temps et de moyens ont incité les spécialistes du programme ECOLOC à adopter la stratégie suivante en deux temps pour construire cette maquette :

En premier lieu, une approche macro consistant à construire une première maquette de l'économie locale, à l'aide de cadres comptables et de modèles économétriques et macro-économiques. Les indications très grossières et très provisoires ainsi fournies ne reposent que sur une déconcentration, à l'aide de critères élémentaires, d'agréments nationaux, parfois contrôlés à l'aide de données statistiques par entité administrative (cas de la production agricole). Cette procédure ne fait pas partie de ce manuel, mais au passage, signalons qu'elle fournit la première matrice qui donne un cadre de cohérence et révèle les points sur lesquels le travail de collecte des informations complémentaires de terrain mettra l'accent. De plus, les travaux de terrain permettront de vérifier les hypothèses de ce modèle en vue d'en améliorer la robustesse.

En second lieu, une approche plus concrète, mais nécessairement partielle, basée sur une analyse des faits (enquêtes, sondages, interviews, etc.). La synthèse et la confrontation des données provenant des comptes nationaux, des sources diverses et des investigations statistiques permettent de rassembler les informations complémentaires. Les informations sur lesquelles il faudra insister sont essentiellement la vérification du niveau et de la structure de la consommation des ménages, la place des secteurs agricole, informel et moderne dans la formation des revenus locaux, l'interdépendance des branches d'activité, les

---

. Hinterland : zone de rayonnement des échanges à partir d'un centre donné, zone de déploiement d'un ensemble d'activités, arrière-pays d'une ville délimité par son aire d'influence. Cette aire peut s'étaler au-delà de la frontière administrative de la zone étudiée. Mais, l'on ne retiendra que la partie incluse dans la zone d'étude comme hinterland, le reste faisant partie du Reste du pays.

différences de revenus entre la ville principale et son hinterland, le niveau d'imposition des secteurs de l'économie non agricole, le niveau d'ouverture de l'économie locale, ainsi que l'origine et la destination des flux de marchandises et de transferts monétaires.

Le fait est donc acquis que la démarche ECOLOC ne peut se réaliser sans une collecte effective des informations sur le terrain. Cette collecte est indispensable pour deux raisons : d'une part, il est nécessaire de construire des comptes locaux sur la base de données statistiques crédibles ; d'autre part, dans les pays concernés par ce programme, les instituts nationaux de statistique (INS) ne disposent pratiquement pas d'informations à un niveau géographique aussi fin qu'une ville et son hinterland, et même si cette information existait, elle ne serait pas nécessairement à jour.

La confection des comptes économiques locaux, comme celle des comptes économiques nationaux, se base sur le Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies (SCN). Il s'agit d'une méthode de classification systématique des informations statistiques qui se rapportent à la vie économique d'un pays, pour permettre de les examiner et de les interpréter. Il permet ainsi de présenter la structure de l'économie, d'analyser de manière pertinente les circuits économiques et de prendre des mesures de politique économique cohérentes.

Dans la pratique, cette méthode se trouve confrontée aux difficultés et limites qui la rendent plus ou moins préjudiciable :

Premièrement, le degré de précision n'est pas toujours satisfaisant. En effet, les données de base utilisées dans la méthode sont accompagnées de masses d'erreurs qui varient suivant les sources utilisées. Si certaines données comme les salaires dans l'administration centrale ou des entreprises modernes correspondent aux écritures comptables réelles, d'autres opérations sont difficilement discernables, notamment les transferts clandestins, les revenus des entrepreneurs individuels, l'autoconsommation des ménages, etc. Tout n'est donc pas mesurable par la statistique, et tout n'est pas mesuré dans ce qui est mesurable en raison (1) de l'insuffisance de moyens, (2) de la couverture insuffisante des phénomènes étudiés, (3) des biais dans les réponses fournies et (4) du manque même de la méthode pour capter certains phénomènes de nature clandestine (la fraude fiscale ou la production de drogue par exemple).

Deuxièmement, certains auteurs accusent la comptabilité nationale d'être une « comptabilité d'apparence ». En effet, la méthode masque des contradictions qui peuvent exister au sein d'une économie. Le Produit Intérieur Brut (PIB) qui mesure la richesse produite dans un pays - toutes taxes et droits de douane confondus - peut être élevé au moment où la population ne mange pas à sa faim. De même, la valeur ajoutée totale des entreprises peut être élevée alors que certaines d'entre elles sont confrontées aux problèmes de trésorerie ou sont carrément en faillite.

Troisièmement, ces critiques précédentes restent valables une fois ramenées au niveau local, et s'ajoutent à d'autres résultant du changement d'échelle notamment :

La difficulté d'évaluer les échanges entre la zone considérée et ses alentours ainsi que les échanges entre la ville et son hinterland. En effet, comme c'est le cas pour un pays, il n'existe pas de services de douane aux frontières de la zone d'étude qui, par ailleurs, restent floues ;

Les opérations financières ne peuvent pas être décrites. Alors que la comptabilité nationale décrit à la fois les opérations sur biens et services, les opérations de répartition, les opérations de capital et les opérations financières, ces dernières ne seront pas étudiées à cause de leur complexité et des difficultés de trouver des informations au niveau local.

Malgré ces limites à la méthode, elle reste le seul outil de base le plus efficace pour décrire l'économie d'un pays dans sa globalité, et en conséquence, celle d'une zone considérée. De ce fait, il devient possible de construire une image, « la moins mauvaise possible » d'une économie locale.

Comme dans toute démarche scientifique, la collecte des données doit d'abord et avant tout se baser sur les données existantes, dans la mesure où celles-ci sont à jour et fiables. C'est ainsi qu'on se référera par exemple à la comptabilité nationale pour régionaliser la production de certaines branches d'activité comme la sous-branche « extraction minière ». De même, lorsque les données des administrations de toute nature existent, celles-ci seront consultées et utilisées. Il en sera de même des données issues d'enquêtes, comme des enquêtes de trafic entre régions, des enquêtes auprès des ménages, des enquêtes emplois, des enquêtes agricoles, etc. Dans tous les cas, l'on tâchera d'en examiner la qualité.

Cependant, certaines grandeurs ne seront pas disponibles à l'état adaptable et ne pourront pas être régionalisées. Des investigations statistiques s'imposeront sur le terrain et, en l'occurrence :

une enquête auprès des ménages ;

une enquête sur le secteur informel ;

une enquête auprès des entreprises modernes ;

une enquête agricole ;

un entretien avec les commerçants grossistes des produits agricoles et animaux ;

un entretien avec les responsables des institutions de crédit et de la poste ;

des entretiens avec les personnes ressources, bien ciblées, susceptibles de fournir une information à caractère économique, comme les maires, les responsables de projets, etc.

Sur le plan de l'organisation, l'élaboration des comptes économiques locaux est un travail d'équipe. Il est coordonné par le responsable de l'élaboration de la matrice de comptabilité sociale (MCS) qui est la synthèse de tous les comptes des agents « branches d'activité » et « unités institutionnelles », des facteurs de production, des produits, d'accumulation et du reste du monde. Il ne suffit pas que chaque consultant soit renseigné sur le type d'information qu'il doit collecter. Il faut aussi que la cohérence de l'ensemble du travail soit assurée en permanence tout au long du travail de terrain. Des réunions doivent avoir lieu régulièrement entre tous les consultants afin de discuter des écarts constatés entre les données de terrain et les données du modèle démo-économique pour une cohérence d'ensemble des données.

Le bouclage de l'ensemble des comptes économiques locaux doit s'effectuer en permanence afin de réorienter le travail à temps le cas échéant, et de discuter des options d'hypothèses d'estimation tout au long de l'exercice. Une fois le bouclage achevé, il faudra passer au travail de la confection du Profil de l'économie locale. Il s'agit de la traduction de la MCS en un document synthétique, saisissable par les acteurs locaux, contenant des informations synthétiques, des dessins, des images et des graphiques permettant de mieux visualiser les réalités cachées derrière les chiffres.

Le présent document décrit la procédure d'élaboration des comptes locaux et mentionne la façon de les mettre à jour. En effet, la « durée de vie » d'une étude ECOLOC est estimée à cinq ans au maximum. Au-delà, ce manuel donne le champ des données à actualiser et la méthodologie à adopter.

Il comprend 5 sections ci-dessous indiquées et des annexes. Les annexes sont composées de la méthodologie d'inventaire des points d'activité dans la ville principale, des méthodologies de collecte, d'échantillonnage et d'extrapolation des résultats des diverses enquêtes à réaliser, des questionnaires, du calendrier et du budget-temps des enquêtes, de la nomenclature des produits (NOPEMA), des abréviations et du glossaire des concepts.

1. Cadre méthodologique
2. Démarche de l'élaboration des comptes des agents économiques locaux
3. Passage des comptes des agents locaux à la MCS
4. Élaboration du Profil de l'économie locale et sa mise à jour
5. Évaluation du stock de capital

Annexes

## **I. CADRE MÉTHODOLOGIQUE**

L'exercice consiste à appliquer au niveau local les principes de la comptabilité nationale. Pour évaluer les différents agrégats économiques et décrire l'économie de la zone d'étude, comme la comptabilité nationale, la comptabilité locale se réfère à un cadre spatial, temporel et comptable bien défini. Elle utilise également des nomenclatures des activités et des produits appropriés, ainsi qu'un système de valorisation des flux et des stocks de biens et services.

## 1.1. Cadre spatial

La comptabilité locale doit délimiter l'ensemble qu'elle va décrire. La délimitation de l'économie locale retenue se fonde sur le critère de **résidence**. L'économie locale est ainsi l'ensemble des unités résidentes, c'est-à-dire les unités qui ont un centre d'intérêt sur le **territoire économique** de la zone étudiée (circonscription administrative). On dit qu'une unité a un centre d'intérêt sur un territoire si elle effectue des opérations économiques pendant au moins une année sur ce territoire. Le territoire économique comprend aussi les espaces territorialement rattachés (l'air, l'eau, les fonds marins).

Cas d'unités ayant des centres d'intérêt sur plusieurs territoires économiques :

- ❑ S'il s'agit d'une entreprise non financière (commerce, transport, énergie, eau, etc.) qui exerce une partie de son activité sur le territoire (avec une succursale, bureau de vente), cette activité est attribuée à une unité résidente fictive. Donc, c'est une unité institutionnelle même si elle n'a qu'une comptabilité incomplète (partielle) et une autonomie de décision limitée.
- ❑ Si c'est un organisme de crédit ou d'assurance, la succursale est considérée comme une unité résidente, même si la comptabilité n'est pas distincte de celle de l'entreprise-mère.
- ❑ Si une entreprise résidente effectue des opérations en dehors du territoire économique, pendant un an ou plus, ces opérations seront attribuées à une unité non résidente.
- ❑ Les antennes locales d'administrations ou d'institutions sans but lucratif non résidentes, qui gèrent sur place et de manière permanente l'aide internationale en provenance de leurs pays ou institutions d'origine (construction d'infrastructures, gestion de dispensaires ou d'écoles, distribution en nature, etc.) sont considérées comme des unités fictives résidentes. On propose dans ce cas de considérer comme résidente la partie de ces administrations à qui revient la gestion des fonds correspondants à l'aide mise en œuvre.

## 1.2. Cadre temporel

La localisation géographique d'une unité est un premier critère permettant d'en déterminer la résidence. Il doit être complété par un critère de durée, celle-ci devant excéder l'année. La période retenue comme cadre temporel de référence est **une année civile**. Ceci permet en outre une harmonisation avec les données statistiques de base (comptabilité d'entreprises et comptabilité publique).

## 1.3. Cadre comptable

La comptabilité locale utilise la technique de la partie double : toute opération est enregistrée deux (2) fois, une fois en ressources de l'agent fournisseur du bien ou service et une fois en emplois de l'agent receveur du bien ou service. Chaque opération possède une contrepartie pour un agent donné.

En conséquence, à chaque compte d'agent s'impose une contrainte fondamentale : somme des ressources = somme des emplois. Les divers emplois sont concurrents entre eux. Si l'on augmente les impôts, cela va agir automatiquement sur l'épargne ou sur la consommation des ménages par une diminution soit de l'un, soit des deux. La partie double permet ainsi d'exprimer l'interdépendance qui existe entre différents agents et de suivre les conséquences des opérations menées par un agent sur les activités des autres agents.

Dans la pratique, on remplit un cadre comptable par des statistiques issues de sources nombreuses, hétérogènes et souvent non comptables. C'est ainsi que l'on remplit le compte des ménages puisque ceux-ci ne tiennent pas de comptabilité.

En résumé, il s'agira d'établir les comptes économiques des unités résidentes sur un territoire économique, pour une durée d'une année (12 mois).

## 1.4. Nomenclature des activités et des produits

La nomenclature des activités à retenir doit présenter un niveau de détail compatible avec les besoins d'analyse économique tels qu'ils sont ressentis dans l'économie locale. La ventilation à adopter doit être aussi fine que possible, et doit éviter, chaque fois, les agrégations hâtives. Par exemple, pour une

économie locale comme celle de San Pedro en Côte d'Ivoire possédant un secteur industriel très diversifié, on ne s'en tiendra pas à l'activité « industries », mais on prévoira une classification par composante (industrie du bois, industrie alimentaire, etc.).

Pour résoudre le problème des nomenclatures, il faudra utiliser une nomenclature d'activités adaptée, en l'occurrence la nomenclature des activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA) en se limitant aux quatre premières positions. L'utilisation de cette nomenclature se justifie pour deux raisons : d'abord il s'agit d'une adaptation de la CITI rév. 4, une nomenclature internationale ; ensuite cette adaptation a été faite en tenant compte des réalités économiques des pays d'Afrique subsaharienne dont les villes sont concernées par les études ECOLOC. Il faudrait également retenir cinq (5) positions de la nomenclature des produits des États membres d'AFRISTAT (NOPEMA) pour obtenir un degré de détail satisfaisant. S'agissant de la consommation des ménages, le recours sera fait à une nomenclature internationale fine adaptée à la « classification of individual consumption by purpose » (COICOP). Ce genre de nomenclatures existe pour les pays de l'UEMOA et de la CEMAC, et il est intégré dans le questionnaire sur la consommation des ménages.

## 1.5. Valorisation des opérations

La production est constituée d'une multitude de biens et services hétérogènes, sans rapport entre eux, exprimés en unités différentes (nombre d'unités, poids, unités de longueur, etc.) ou même sans unité (services). Leur agrégation n'a donc pas de sens. Il faut alors trouver un équivalent général permettant de les rendre homogènes. Cet équivalent est alors le prix du marché de ces biens et services. Il s'agit en fait de la valeur d'échange. Concrètement, le prix du marché est le prix effectivement pratiqué sur le marché. Ce prix exclut les ristournes déduites, les soldes et liquidations pratiqués, tous les éléments qui peuvent lui être associés (intérêts liés à un report de paiement, les frais de livraison, les services complémentaires, etc.). Ce prix n'a donc rien à voir avec les prix figurant dans les vitrines ou sur les catalogues.

Il y a trois types de valorisations possibles :

- ❑ **Le prix de base** : Ce prix correspond au montant reçu par le producteur par unité de bien ou de service produite. Le cas échéant, il inclut le solde entre les impôts à payer et les subventions à recevoir du fait de la production ou de la vente de cette unité. Ce prix exclut les éventuels frais de transport facturés séparément par le producteur et les rabais accordés.
- ❑ **Le prix au producteur** : Ce prix correspond au montant que le producteur reçoit de l'acheteur par unité de bien ou de service produite, diminué le cas échéant de toute TVA (ou toute taxe déductible similaire) facturée à l'acheteur. Ce prix exclut les éventuels frais de transport facturés séparément par le producteur et les rabais accordés.
- ❑ **Le prix d'acquisition** : Ce prix correspond au montant que paie l'acheteur, hors toute TVA déductible (ou taxe déductible similaire) pour prendre possession d'un bien d'un service au moment et au lieu choisis par lui. Le prix d'acquisition d'un bien inclut les frais de transport payés séparément par l'acheteur pour en prendre possession au moment et au lieu requis.

La production est mesurée au prix au producteur ou de base. Les consommations intermédiaires sont exprimées au prix d'acquisition. Dans le tableau des ressources-emplois, les ressources sont exprimées au prix de base et les emplois au prix d'acquisition.

## 1.6. Les agrégats économiques et leur ventilation

### 1.6.1. Les agrégats économiques

#### 1.6.1.1 Le Produit Local Brut

Le **Produit Local Brut** (PLB) est une mesure de la valeur des biens et services créés par les unités résidentes durant un an sur le territoire économique. En d'autres termes, il s'agit de la valeur de la production réalisée pendant un an sur la zone d'étude par les unités résidentes, nette des consommations intermédiaires. Il est l'équivalent du PIB au niveau national. Sont donc exclues du PLB, les productions des ménages, des individus ou des entreprises résidents obtenues d'un bien foncier en dehors de la zone d'étude.

Vu  **dans l'optique de la dépense**, le PLB se définit comme la somme de la consommation finale des ménages locaux et des services administratifs locaux, de la formation brute de capital fixe (FBCF) des secteurs institutionnels locaux, de la variation de stocks, des exportations à destination du reste du monde, retranché des importations en provenance du reste du monde.  **Considéré dans l'optique du revenu**, le PLB se calcule en additionnant les valeurs ajoutées de toutes les unités économiques résidentes dans la zone étudiée. Il est alors dit « au coût des facteurs ». En ajoutant les impôts et taxes liés à la production (y compris la taxe sur la valeur ajoutée), à l'importation et à l'exportation payés par les unités résidentes, nets de subventions d'exploitation accordées aux unités résidentes, le PLB est dit « au prix du marché ». Une première estimation du PLB s'effectuera par l'écart entre la valeur de la production effective et des consommations intermédiaires de chaque branche. On obtient ainsi  **les valeurs ajoutées brutes**.

Le PLB est préféré au revenu local brut (RLB) qui est égal au PLB aux prix du marché augmenté de revenus et de subventions reçus du dehors de la zone étudiée, diminué des revenus et des subventions versés en dehors de la zone étudiée. Le PLB semble mieux adapté que le RLB dans la mesure où ce dernier incorpore un plus large éventail de transferts de revenus entre les secteurs institutionnels de l'économie locale et ceux de l'extérieur ; données difficilement mesurables. De plus, le calcul du PLB selon l'optique revenu sera plus aisé que celui du PLB selon l'optique dépense, compte tenu de la difficulté d'appréhender les importations et les exportations de la zone avec le reste du territoire étudié et de déterminer la variation de stocks ; éléments entrant dans la détermination du PLB selon l'optique dépense.

Le calcul du PLB passe par la détermination d'autres grandeurs, en l'occurrence  *la production, le chiffre d'affaires, les consommations intermédiaires et la valeur ajoutée*. Aussi, un autre agrégat découle-t-il de la valeur ajoutée, il s'agit de  *l'excédent brut d'exploitation*. Il importe donc, dès à présent, de définir tous ces termes.

#### 1.6.1.2. La production

**La production** comprend tous les biens et services produits dans un établissement et qui deviennent utilisables en dehors de cet établissement. Selon le SCN, on classe dans la production les éléments suivants :

- ❑  *La production de biens et services marchands* : production de biens et services destinés à être fournis à des unités autres que celles qui les produisent, y compris la production de biens et services entièrement consommés dans le processus de production (consommations intermédiaires), à l'exception des ventes à leur société-mère de filiales fournissant des services auxiliaires.
- ❑  *La production de biens non marchands* : production de biens conservés par leur producteur pour leur consommation finale ou leur formation de capital fixe. Elle comprend :
  - ✓ la production et le stockage des produits primaires (agriculture, élevage, pêche, forêt, mines) et des produits spécifiques (approvisionnement en eau) pour sa propre consommation ;
  - ✓ la transformation des produits primaires (fabrication du beurre, du fromage, de la farine, du vin, de l'huile, des tissus, des meubles, etc.) en vue de sa propre consommation ;
  - ✓ la production pour compte propre d'autres biens (un tailleur qui fait un vêtement pour un membre de sa famille ou un cordonnier qui fabrique sa chaussure) ;
  - ✓ la production de biens durables pour son utilisation propre (logement, machines, etc.) ;
  - ✓ les travaux en cours.
- ❑  *La production de services non marchands*. Cette production est l'apanage des seules administrations publiques et des institutions privées sans but lucratif au service des ménages. On notera que le SCN exclut la production pour compte propre de services effectués par les membres du ménage pour leur consommation finale. Il s'agit des activités suivantes : nettoyage, décoration, entretien du logement occupé par le ménage, nettoyage, entretien et réparation des biens durables du ménage, préparation des repas, garde et éducation des enfants ou de personnes âgées, transport des membres du ménage ou de leurs biens, etc. La production pour compte propre de services de transport est aussi exclue de la production au sens du SCN.
- ❑  *L'autoproduction*. On dit aussi production pour compte propre. Par exemple, une unité de production de meubles peut fabriquer son propre mobilier. L'autoproduction d'une entreprise entre soit dans les consommations intermédiaires (elle n'est alors recensée qu'en cas de livraison à un autre

établissement appartenant à une autre entreprise), soit dans l'investissement en production non marchande. Dans ce cas particulier, il s'agit d'un investissement.

Au sens strict, la production correspond au chiffre d'affaires (CA), plus la production stockée, plus les travaux faits par l'entreprise pour son propre compte, plus les frais à immobiliser ou à transférer, moins les stocks vendus, moins les services de transports sur ventes. Plus simplement et plus commodément, il s'agit du CA moins les stocks vendus, les autres rubriques comptables pour parvenir strictement à la production étant la plupart du temps mal connues et de faible ampleur. En conséquence, la différence entre le CA et la production est d'autant plus forte qu'il s'agit d'entreprises de commerce ou d'entreprises dont une partie de l'activité consiste à acheter pour revendre en l'état. Il en résulte classiquement que dans le commerce, la production est assimilée à la marge commerciale brute. La *marge commerciale* brute est la différence entre le CA et le coût d'achat des marchandises revendues en l'état. Elle ne se calcule que pour les entreprises qui ont une activité commerciale. *Le taux de marge commerciale* correspond alors au rapport entre cette marge et le coût d'achat des marchandises revendues en l'état.

#### 1.6.1.3. *Le chiffre d'affaires*

C'est la valeur des ventes de marchandises ou de la production vendue. C'est la valeur des biens et services écoulés sur le marché par les entreprises pendant une unité de temps, généralement une année.

#### 1.6.1.4. *Les consommations intermédiaires*

Elles correspondent à la valeur des biens et services consommés en entrée d'un processus de production, à l'exclusion des actifs fixes qui sont de la consommation de capital fixe. Les consommations intermédiaires comprennent globalement les matières premières, le loyer, les frais d'eau, d'électricité et autres combustibles, de téléphone et autres moyens de communication, de gaz, les frais de transport, etc.

#### 1.6.1.5. *La valeur ajoutée*

C'est le revenu créé par l'activité de production. Elle se calcule comme la différence entre la production et les consommations intermédiaires. La valeur obtenue est dite valeur ajoutée brute lorsqu'on n'a pas tenu compte de la consommation de capital fixe. Dans, le cas contraire, on a la valeur ajoutée nette.

#### 1.6.1.6. *L'Excédent brut d'exploitation (EBE)*

En première approximation, c'est le revenu de l'entreprise ; l'EBE est égal à la valeur ajoutée, moins les impôts sur la production (ou impôts indirects), moins les frais de personnel (ou rémunération des salariés), plus les subventions d'exploitation. C'est un revenu mixte pour les unités de production informelles dans la mesure où il rémunère le capital et le travail du responsable de l'unité.

### 1.6.2. *La ventilation des agrégats*

Deux niveaux de détail seront retenus dans la description et le calcul des agrégats à savoir :

- **Le niveau spatial** : Les grandeurs mesurées devront l'être pour deux milieux (la ville principale et toute la zone d'étude y compris la ville principale). Il y aura donc deux matrices associées à ces deux milieux.
- **Le niveau sectoriel** : La répartition des agrégats devra se faire d'après les nomenclatures de l'activité économique. On retiendra la ventilation des grandeurs selon les secteurs institutionnels (ménages, entreprises modernes et administrations publiques), selon les branches de production et selon les secteurs d'activité (primaire, secondaire et tertiaire). Aussi, l'économie non primaire devra-t-elle être partagée en économie moderne et informelle.

## **II. ÉLABORATION DES COMPTES DES AGENTS ECONOMIQUES LOCAUX**

### **2.1. Préliminaires à l'élaboration des comptes économiques locaux**

Avant d'élaborer les comptes économiques, un certain nombre d'informations sont indispensables, à savoir les données démographiques, les données sur l'environnement et les conditions de vie des ménages, ainsi que les données sur l'emploi.

#### **2.1.1. Données démographiques**

Les premières informations indispensables à l'élaboration des comptes économiques sont relatives au peuplement dans la mesure où elles permettent de (1) comparer les grandeurs économiques par tête selon le milieu, (2) extrapoler les résultats issus d'enquêtes par sondage et (3) estimer certaines grandeurs qui évoluent proportionnellement à la population.

Les caractéristiques de la population les plus intéressantes pour l'élaboration des comptes locaux sont les répartitions selon les entités administratives (localités, communes, sous-préfectures) et selon le type de milieu (urbain/rural, ville-pôle/hinterland, population agricole/population non agricole).

La source première pour l'analyse du peuplement est fournie par les recensements, les enquêtes démographiques et de santé (EDS) et les enquêtes sur les migrations. Dans le cas où le dernier recensement est ancien (plus de 5 ans), un examen critique des projections démographiques s'impose, en les mettant en rapport avec d'autres sources. Au niveau urbain, d'autres sources peuvent être, par exemple, le recensement électoral le plus récent ou des hypothèses retenues dans le cadre des projets urbains d'aménagement de la ville en cours. Au niveau rural, l'on peut aussi se référer au recensement électoral ou au suivi des populations rurales par des organismes d'encadrement agricole, comme par exemple la compagnie nationale des textiles au Mali (CMDT), la Compagnie Ivoirienne des Textiles au Nord de la Côte d'Ivoire (CIDT) ou l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) en Côte d'Ivoire. Concernant les flux migratoires, on s'appuiera, par exemple, sur les enquêtes REMUAO (Réseau d'Enquêtes sur les Migrations et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest) du Centre d'Étude et de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD) effectuées au début des années 90. Quoiqu'il en soit, il faudra s'assurer de la qualité des données ainsi que de leur couverture au niveau local.

#### **2.1.2. Données sur l'environnement et les conditions de vie des ménages**

D'autres données qui se rattachent à la population sont nécessaires à la constitution du Profil de l'économie locale. Il s'agit notamment des indicateurs relatifs aux conditions de vie des ménages notamment l'accès aux infrastructures, équipements et services publics de base (santé, éducation, assainissement, eau, électricité, téléphone, logement, infrastructures socioculturels et sportifs). Ces indicateurs aideront à définir les besoins et les priorités d'intervention des gouvernements et des services publics dans la zone. Seront donc répertoriés les établissements scolaires, les formations sanitaires, les équipements d'adduction d'eau et d'écoulement des eaux usées, le niveau d'équipement en électricité, le réseau téléphonique et le système de ramassage des ordures dans la zone étudiée et plus particulièrement dans la ville principale.

En principe, ces informations sont disponibles auprès des mairies, des directions régionales de la santé, de l'éducation, des travaux publics, des compagnies d'électricité, de distribution d'eau et de télécommunications.

#### **2.1.3. Données sur l'emploi**

Bien que l'emploi rentre dans les conditions de vie des ménages, il convient de décrire à part son importance dans la construction des comptes économiques locaux. Il est fondamental de disposer de données sur l'emploi afin d'évaluer l'origine des revenus des ménages et de caractériser le marché du travail de la zone. En effet, l'objectif général étant d'évaluer la production, on ne peut pas se passer de l'évaluation de la population active occupée puisque toutes les activités de production mettent en œuvre le travail. La notion de population active se réfère à l'ensemble de personnes concernées par le travail, qu'elles aient ou non un emploi.

On s'intéressera aux personnes employées et à leur statut par rapport aux emplois qu'elles occupent. En réalité, l'individu peut louer sa force de travail, il reçoit en échange un salaire brut. Sa rémunération par l'employeur peut également comporter des charges sociales si le travail fait l'objet d'une déclaration. L'employeur lui-même peut être une personne morale, une personne physique (entrepreneur individuel) ou un ménage employant du personnel domestique. Dans le cas contraire, l'individu fournit son travail dans le cadre d'une entreprise individuelle, soit parce qu'il est lui-même patron de cette entreprise (entrepreneur individuel), soit parce qu'il est membre non salarié du même ménage que le patron. De même, un même individu peut simultanément être salarié d'un ou de plusieurs établissements pour une partie de son travail, fonctionner comme entrepreneur individuel durant une autre partie de son temps, y compris en employant des salariés ou encore travailler comme aide familial chez un autre entrepreneur appartenant au même ménage.

L'idéal sera donc d'approcher l'emploi des personnes actives sous toutes ses formes. Il ne s'agira pas de déterminer seulement le nombre de personnes actives, mais aussi et surtout de savoir si elles exercent une ou plusieurs activités (multiactivité ou pluriactivité). Et, comme l'emploi dans l'économie informelle n'est pas souvent déclaré, l'on devra collecter ces données dans le cadre de l'enquête 1-2-3 et puis, on les confrontera aux autres sources disponibles.

Pour que cette enquête puisse être mise en œuvre, il convient que certains concepts en rapport avec l'emploi soient définis rigoureusement. La raison en est que le concept de l'emploi et ceux qui lui sont liés (chômage en particulier) permet de savoir qui est actif occupé et qui ne l'est pas, et donc indirectement permet de savoir qui sera dans le secteur informel ou non.

#### 2.1.3.1 Population active

La population active comprend les personnes des deux sexes, qui fournissent la main d'œuvre pour la production de biens et de services (activité économique). La production est une activité exercée sous le contrôle d'une unité institutionnelle, qui met en œuvre des inputs en vue de produire des outputs. Quand il s'agit de biens, ceux-ci peuvent être destinés au marché ou au troc (production marchande) ou à l'autoconsommation (production non marchande). Dans le cas des services, ne sont considérés comme production au sens du SCN que les services destinés au marché, l'autoproduction des services est par conséquent exclue. A partir de cette définition, la population active comprend les personnes ayant dépassé un âge spécifié, et qui sont soit "pourvues d'un emploi", soit "chômeurs".

Pour déterminer la population active, on doit considérer une période de référence, c'est-à-dire une période précédant la date de l'enquête, période durant laquelle l'individu aura soit effectivement travaillé, soit cherché du travail. En fonction de la longueur de la période de référence, on considère deux types de population active :

- La *population active du moment* (ou force de travail) comprend les personnes actives au moment de l'enquête ; la période de référence retenue est en général d'une semaine, même si le jour peut aussi être retenu.
- La *population habituellement active*, comprend les personnes dont l'occupation principale au cours d'une longue période est soit l'exercice d'une activité, soit la recherche d'un emploi. La période de référence retenue est en général l'année (année civile ou les douze derniers mois précédant l'interview).

Dans le cas de cette enquête, on travaille avec la population active du moment. La mesure de la population habituellement active est beaucoup trop compliquée pour être entreprise dans le cas des études ECOLOC. Par ailleurs, si on s'intéresse à la population habituellement active, certains indépendants du secteur informel habituellement actifs (et donc éligibles pour être interviewés) pourraient être en période d'inactivité au moment de l'enquête et il serait difficile de reconstituer les comptes de ces unités de production informelles (UPI) en veilleuse.

---

. Il y a cependant deux exceptions majeures, le cas des services de logement pour compte propre et celui des services domestiques rémunérés.

### 2.1.3.2. Actifs occupés et emploi

Est actif occupé tout individu étant soit "au travail", durant une période de référence (en général une semaine), soit n'ayant pas travaillé, mais restant formellement lié à son emploi. *Les personnes au travail sont celles qui, durant la semaine de référence, ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins.* Elles peuvent être soit dans un emploi salarié, c'est-à-dire avoir effectué un travail moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ; ou alors dans un emploi non salarié, c'est-à-dire ayant effectué un travail en vue d'un bénéfice ou d'un gain, en espèces ou en nature. Les individus n'ayant pas effectué de travail durant la période de référence, mais qui restent formellement attachés à leur travail sont dans les catégories suivantes : congé annuel, congé maladie, congé de maternité, congé technique, grève, formation professionnelle de courte durée, mise à pied, etc. Le lien formel avec l'emploi est défini par référence à un ou plusieurs des critères suivants : continuer à percevoir une rémunération ; avoir l'assurance de retrouver son emploi après la période d'absence ou avoir un accord sur la date de retour (critère majeur) ; la durée de l'absence devant être assez courte.

### 2.1.3.3. Chômeurs

Il s'agit de toute personne ayant dépassé un âge spécifié, et qui, au cours de la période de référence, était :

sans travail, c'est-à-dire qui n'était pourvue d'aucun emploi, ni salarié, ni non salarié ;

disponible pour travailler dans un avenir très proche (par exemple les deux semaines qui suivent la date de l'interview).

Le chômage est donc mesuré ici au sens large, c'est-à-dire que l'on ne tient pas compte du critère de recherche d'un emploi. Toutefois, pendant l'enquête, on distinguera les chômeurs au sens strict du BIT aux autres.

Rappelons que le critère de recherche de l'emploi est le troisième retenu par le BIT, en plus des deux précédemment cités (sans travail et disponibilité).

## 2.2. L'élaboration des comptes économiques locaux

Il faut combiner conjointement 3 approches pour établir les comptes économiques :

- 1) L'approche par l'offre ou par les branches de production ;
- 2) L'approche par la demande ou par les produits ;
- 3) L'approche par les revenus des secteurs institutionnels.

### 2.2.1. L'approche par l'offre : les comptes de production et d'exploitation des branches

La branche d'activité se compose d'établissements engagés dans le même type d'activité ou dans les activités similaires. Or, l'activité se définit en référence aux produits qui en résultent. A chaque activité correspond donc le groupe de produits qui en sont issus. Chaque branche est alors caractérisée par son produit principal. Cependant, un établissement peut avoir d'autres productions ou des productions secondaires.

Le compte de production des branches retrace en ressources la production caractéristique et éventuellement la production secondaire et en emplois les consommations intermédiaires et un solde « la valeur ajoutée brute ».

On retiendra comme pour le SCN, sept (7) branches :

1. L'agriculture, l'élevage, la sylviculture, la pêche et la chasse ;
2. L'industrie (c'est-à-dire la transformation, à grande échelle, des matières premières en produits transportables) ;
3. Le bâtiment et les travaux publics (BTP) ;
4. Le commerce ;

5. Le transport et télécommunications ;
6. Les autres services marchands (hôtels, restaurants, location immobilière, services d'assurances, services financiers, services marchands autres que le commerce, les transports et télécommunications) ;
7. Les services non marchands.

#### 2.2.1.1. Le secteur primaire : L'agriculture, l'élevage, la sylviculture, la pêche et la chasse

##### Contexte et sources de données sur l'agriculture

L'exploitation agricole est l'unité élémentaire sur la quelle les informations concernant la production agricole sont collectées. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), *une exploitation agricole est une unité économique de production agricole, soumise à une direction unique et comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute la terre utilisée entièrement ou en partie pour la production agricole, indépendamment du titre de possession, du mode juridique ou de la taille.* La direction unique peut être exercée par un particulier, par un ménage, par un clan ou une tribu, par une personne morale telle qu'une société, une coopérative ou un organisme d'État, etc.

En plus des données relatives aux exploitations agricoles qui seront directement collectées auprès des ménages (exploitants) dans le cadre d'une enquête agricole, de nombreuses autres sources seront utilisées ; il s'agit ici de les passer toutes en revue et de présenter les démarches qu'il faudra mener pour trouver et organiser toutes les données indispensables, qu'elles soient issues d'enquêtes ou de sources administratives.

En Afrique subsaharienne, les statistiques sur la production agricole sont souvent de qualité médiocre, sinon inexistantes. S'il est plus aisé d'obtenir les statistiques sur les produits destinés à l'exportation, il n'en est pas de même des produits vivriers.

Néanmoins, il est possible de procéder à des recoupements et des évaluations indirectes de la production vivrière à partir des informations existantes issues des services de statistiques agricoles du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, des organismes d'encadrement des agriculteurs-éleveurs, des structures de recherche et des enquêtes ad hoc. **Les valeurs retenues seront celles qui dépendent le moins possible d'éléments conjoncturels de la période d'étude.**

S'agissant des cultures de rente destinées à l'exportation, on s'appuiera sur les données sur la production et la commercialisation disponibles dans les organismes d'encadrement des paysans (la Caisse de Stabilisation -CAISTAB- pour le café-cacao, la CIDT pour le coton et l'ANADER en Côte d'Ivoire par exemple ) et sur les statistiques du commerce extérieur.

##### Estimation du niveau de la production et des coûts des intrants agricoles

La base d'estimation du niveau de production agricole, surtout vivrière, est une enquête agricole ou un recensement agricole récent dans le cas où ils existent. Si leur actualité est remise en cause, il faudra faire des projections sous certaines hypothèses et selon le produit.

Toutefois, il faut d'emblée sentir que la tâche ne sera pas facile, surtout pour le secteur vivrier puisque (1) les productions vivrières échappent souvent aux organismes d'encadrement des paysans et, (2) l'évaluation des quantités **autoconsommées** et **commercialisées** est délicate.

La détermination du niveau de production, produit par produit, précède et guide l'évaluation des coûts de production. Il s'agira dans un premier temps d'évaluer, produit par produit, les quantités physiques. La conversion des quantités en valeur aux prix de base ou aux prix au producteur se fera en second lieu. Les

---

L'autoconsommation est la consommation de sa propre production. Il peut s'agir des biens alimentaires ou non alimentaires. On inclura dans cette rubrique les productions de biens que les ménages destinent à leur consommation (produits agricoles, d'élevage, de chasse, de pêche, abattage d'arbres et ramassage de bois, transformation et conservation de produits agricoles, tissage et fabrication de vêtements et chaussures, fabrication d'ustensiles de ménage, de poterie, de meubles, etc.) ainsi que les services produits par les ménages pour leur consommation finale, à l'exception des services produits par les domestiques rémunérés et les services de loyers non imputés.

coûts de production devront tenir compte du niveau de la production. On peut appliquer les coûts de production issus des comptes nationaux.

La confection des comptes de la branche de production primaire exige la consultation des études disponibles sur les coûts et les modes de production si elles existent. Une enquête agricole légère complètera ces informations. En effet, les structures des comptes établies par les organismes d'encadrement des paysans ne sont que des modèles de base qui ont été préconisés. Dans la pratique, il est prouvé que les agriculteurs n'appliquent pas scrupuleusement toutes les recommandations des encadreurs par (1) manque de moyens financiers et, (2) détournement des intrants agricoles destinés au préalable aux cultures de rente au profit des cultures vivrières. Il en résulte donc que les traitements ne sont quelquefois pas faits ou le sont partiellement. En conséquence, il est conseillé d'utiliser la structure du compte donné par la comptabilité nationale et de l'ajuster si nécessaire par le biais d'une enquête agricole légère portant sur un échantillon de petite taille. Cette enquête permettra spécialement de déterminer le coût des intrants et de la main-d'œuvre ainsi que le niveau de la production.

S'agissant des produits de rente, il est plus aisé d'en estimer la valeur. La comparaison des données des organismes d'encadrement des agriculteurs et des statistiques du commerce extérieur avec l'estimation directe donnée par les commerçants grossistes ou résultant de la surface cultivée et des rendements moyens par hectare permettra de mieux approcher la valeur de la production de chaque produit de rente.

#### Contexte et sources de données sur l'élevage

Les statistiques sur l'élevage sont aussi issues d'une enquête agricole ou d'un recensement agricole. Elles sont donc disponibles au niveau des structures citées dans le cadre de la sous-branche agriculture.

On commencera par évaluer le cheptel sur pied et on lui appliquera les prix donnés aux éleveurs par tête de bétail. La demande se compose de la consommation finale des ménages obtenue au cours de l'enquête auprès des ménages, des consommations intermédiaires des branches de production locales, des exportations vers le reste du pays ou vers l'étranger et de l'épargne des ménages en milieu rural. Dans certaines régions, cette dernière composante peut être très importante, car on y considère le bétail comme une richesse capitalisable. Cette épargne peut être estimée par la différence entre le cheptel présent dans la zone l'année précédente et l'année d'élaboration des comptes. Pour donner cette approximation, on utilisera des statistiques sur le cheptel qui existent au niveau des organismes d'encadrement ou des données nationales ramenées au niveau local (au prorata de la superficie ou du nombre d'agriculteurs-éleveurs) ou alors des données issues de l'enquête agricole. Les exportations et les importations avec l'extérieur seront fournies par la direction régionale des douanes ou seront déduites des importations et exportations nationales. L'entretien avec les commerçants grossistes du bétail et éventuellement les bouchers locaux aidera à l'estimation des flux de bétail avec le reste du pays et avec l'étranger.

#### Contexte et sources de données sur la pêche

On distinguera la pêche moderne de la pêche traditionnelle ou artisanale, voire même de la pisciculture.

Dans le cas de la pêche artisanale, on fera un recensement de bateaux ou pirogues de pêche maritime ou lacustre. On estimera la production annuelle à l'aide d'un entretien avec les acteurs du secteur. Pour ce faire, il faudra disposer de la production moyenne par pirogue ou par bateau.

S'agissant de la pêche moderne, les données fiables seront disponibles au niveau des ports de pêche. On utilisera les prix et la structure de la sous-branche des comptes nationaux.

On tentera de s'enquérir de l'existence significative de la pisciculture dans la région d'étude et on s'approchera des pisciculteurs pour confectionner le compte de la sous-branche.

Les informations sur les importations et exportations de poissons seront tirées de l'étude sur les entreprises de commerce ou même des entretiens avec les commerçants grossistes de poissons s'il y en a dans la zone d'étude.

## Contexte et sources de données sur la sylviculture

La sous-branche sylviculture comprend l'exploitation forestière et la transformation primaire (sciage, découpage, séchage du bois). La production de bois peut être soit une production pour la consommation des ménages, soit une production d'exportation de grumes.

La production de bois pour la consommation peut être calculée à partir des normes de consommation par habitant, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain (soit 1,5 stère en milieu rural et 1 stère en milieu urbain par habitant et par an), auxquelles on applique un prix national ou alors à partir des informations issues de l'enquête auprès des ménages spécialement au regard des dépenses en énergie.

Les données sur la sylviculture sont disponibles auprès du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales et des organismes de gestion de l'environnement. Les données en rapport avec la production de grumes sont fournies par la Direction Régionale des Eaux et Forêts ou bien approchées à partir des exportations nationales de bois auxquels on applique un ratio estimant les exportations locales (surface de la forêt locale sur la surface nationale).

Une approche sur le terrain des entreprises du secteur notamment les scieries, les menuiseries, les fabricants de charbon de bois et des vendeurs de bois de chauffe complète les informations sur la sous-branche.

Il convient toutefois de signaler que les statistiques sur l'exploitation forestière souffrent de sous-estimations auxquelles il faut prêter attention. Il peut quelquefois arriver que les « pirates » abattent les arbres et les expédient la nuit pour échapper aux redevances et autres taxes de l'État. Ils parviennent ainsi à contourner le contrôle des services ayant la sauvegarde et la gestion des forêts dans leurs attributions.

## Contexte et sources de données sur la chasse

Les informations sur la chasse sont disponibles au niveau de l'office ou de l'organisme chargé de la protection de la faune (office des parcs nationaux).

Dans le cas où les zones de chasse officielles existent dans la région, il est conseillé d'utiliser la structure des comptes nationaux, en y appliquant le ratio surface réservée à la chasse dans la zone sur la surface réservée à la chasse au niveau national.

### *2.2.1.2. Le secteur non primaire (ou les branches non primaires)*

#### Définition et généralités

La production des branches de production non primaires est assurée par des entreprises, et plus exactement par des établissements modernes et informels. L'établissement est l'unité statistique la plus fine à laquelle on peut accéder en matière d'information sur la production. Selon le SCN, *un établissement est une entreprise ou une partie de l'entreprise implantée en un lieu unique et qui n'exerce qu'une seule activité de production (autre qu'auxiliaire) et dont l'essentiel de la valeur ajoutée provient de l'activité de production principale*. Cette définition implique qu'il peut exister des productions secondaires. Un établissement est donc l'unité géographique où l'entreprise exerce son activité. Mais, en cas de plusieurs activités sur un même lieu géographique, il est conseillé de découper ou d'éclater cette unité géographique en plusieurs unités statistiques pour des besoins d'analyse. Les comptes locaux décrivent donc l'activité des établissements et non des entreprises. Cela résulte d'un principe du SCN qui stipule que la production d'une entreprise comptant plus d'un établissement est égale à la somme des productions des établissements qui la composent, sans consolidation des livraisons qui interviennent entre eux.

L'essentiel des activités de production (plus de 50% dans la plupart des villes déjà étudiées) s'exerce dans le secteur informel dans lequel des unités de production ne sont pas aussi clairement définies que dans le secteur formel. Il est donc capital de faire la lumière sur ce secteur économique.

On construira séparément les comptes du secteur informel et ceux du secteur moderne et intermédiaire. En définitive, on procédera à leur consolidation par branche, et plus tard, par secteur d'activité économique, en vue de l'élaboration du Profil de l'économie locale.

## Typologie des entreprises

On distingue 2 types d'entreprises :

### *Les entreprises du secteur informel*

Selon le BIT, les "entreprises informelles individuelles" (c'est-à-dire "pour leur propre compte") et les "entreprises d'employeurs informels" sont définies par l'application de l'un ou l'autre des deux critères suivants : taille des unités inférieures à un niveau d'emploi déterminé ou non-enregistrement de l'entreprise ou de ses salariés. A partir de ces différents postulats, la définition retenue dans le cadre de cette étude est la suivante : *Activité informelle : toute activité, non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle écrite, exercée à titre d'emploi principal ou secondaire, par une personne en tant que patron ou à son propre compte. Cette personne, active occupée, est alors considérée comme "chef d'unité de production informelle".* En d'autres termes, appartiennent au secteur informel les entreprises individuelles non enregistrées ou alors les entreprises individuelles enregistrées qui ne tiennent pas de comptabilité. Pour éclairer cette définition, un certain nombre de précisions s'imposent.

D'abord, selon cette définition, le secteur informel exclut d'emblée tout ce qui est entité économique juridiquement constituée, en particulier les sociétés. Même si ces dernières ne sont pas enregistrées, elles ne font pas partie du secteur informel. Ce secteur ne comprend que les entreprises individuelles. Toutefois, toutes les entreprises individuelles n'en font pas partie non plus. En l'occurrence, les entreprises individuelles enregistrées et qui tiennent une comptabilité sont classées dans le secteur formel. En particulier, le secteur informel ne couvre pas totalement les entreprises individuelles des ménages au sens du SCN 93.

Ensuite, il faudrait des clarifications sur le critère d'enregistrement. Ce critère se réfère à l'inscription prévue par la réglementation industrielle ou commerciale, les lois fiscales ou de sécurité sociale, la réglementation des groupes professionnels ou toute autre loi ou règlement national. Concrètement, le critère opérationnel à utiliser va dépendre de chaque pays. Dans certains cas, l'enregistrement administratif auprès de l'Institut National de Statistique (INS) peut être considéré comme le plus pertinent dans la mesure où toute activité économique est légalement tenue de détenir un tel numéro. Il peut également être l'événement déclencheur de plusieurs obligations institutionnelles, notamment la soumission à l'imposition fiscale, la possibilité d'accéder aux marchés publics ou de pratiquer les activités d'import/export. A défaut de ce critère, les enregistrements au registre de commerce ou à l'Institut de sécurité sociale pourront également être utilisés. Il s'agira au cas de bien connaître l'environnement juridique des entreprises avant de déterminer le bon « enregistrement ». Si ces enregistrements qui peuvent être différents d'un pays à un autre, couvrent des réalités économiques et juridiques proches, on obtient des résultats tout à fait comparables entre les différents pays.

**POUR CE QUI EST DE LA COMPTABILITÉ ÉCRITE, ON CONSIDÈRE QU'ELLE EXISTE SI L'ENTREPRISE RÉALISE UN BILAN OU À DÉFAUT UN COMPTE D'EXPLOITATION GÉNÉRAL.**

*Le Bilan* est un tableau représentant l'actif et le passif d'une entreprise à une date donnée. Le passif est constitué des ressources de l'entreprise : fonds propres, dettes à l'égard des associés, dettes à l'égard des tiers, réserves et provisions. L'actif est l'utilisation des ressources du passif, notamment les immobilisations matérielles et non matérielles détenues. La différence des variations du passif et de l'actif entre deux dates donne le résultat de l'entreprise (bénéfice ou perte).

*Le Compte d'exploitation général* est un tableau présentant les produits et les charges d'une entreprise pour une période donnée et, qui permet de calculer le résultat d'exploitation de cette période.

Il convient de noter que ces définitions sont compatibles à celles du BIT (différentes conférences des statisticiens du travail) et à celles du SCN 93.

Il convient enfin de faire une dernière remarque à propos de la définition du secteur informel :

La définition du secteur informel adoptée ici permet d'opérer une bonne partition dans l'espace des entreprises et donc permet indirectement de réaliser des enquêtes exhaustives dans cet univers (entreprises formelles et informelles). En effet, le critère d'enregistrement étant arrêté, toute unité

---

. C'est-à-dire les entreprises qui n'emploient pas d'autres individus que le chef de l'entreprise.

économique qui est enregistré et qui tient une comptabilité est du secteur formel. Par contre, le critère de taille ne permet pas d'opérer facilement cette partition. Il est bien connu par exemple que dans les professions indépendantes (architecte, engineering informatique, etc.), on peut avoir des entreprises individuelles formelles de très petite taille (une seule personne à la limite).

L'établissement des comptes de production et d'exploitation des branches du secteur informel est plus délicat que celui des comptes du secteur moderne du fait que les entreprises de ce secteur (1) ne tiennent pas de comptabilité ou la tiennent partiellement, (2) ne font pas l'objet d'un enregistrement administratif et/ou (3) ne possèdent pas d'établissement physiquement identifiable. En conséquence, il est plus difficile de les identifier sur le terrain.

#### *Les entreprises du secteur formel*

Toute entreprise qui n'est pas informelle est dite formelle. Au regard de la fiscalité, le secteur formel comprend deux catégories d'entreprises : les **entreprises modernes** assimilées aux unités soumises au régime réel normal ou simplifié des bénéfiques industriels et commerciaux (BIC) et des bénéfiques non commerciaux (BNC) et les **entreprises intermédiaires** dont les unités sont frappées par l'impôt synthétique. Il convient de signaler aussi que les entreprises informelles règlent plutôt leurs impôts auprès des municipalités ou n'en paient pas du tout, mais que cela ne constitue pas le critère de détermination d'une entreprise informelle dans le cadre des études ECOLOC.

La barrière entre ces différents ensembles est quelquefois arbitraire dans la mesure où une entreprise peut être déclarée au régime de l'imposition synthétique alors qu'elle devrait être soumise au BIC ou être soumise à la petite patente à la place de l'impôt synthétique. Cela peut affecter gravement les données dans la mesure où cette sous-estimation est fort probable dans les secteurs du grand commerce et du transport qui sont, faut-il le signaler, les deux secteurs clés sur lesquels repose l'armature de l'économie des communes des zones d'étude.

Au secteur moderne s'ajoutent les succursales des grandes entreprises (entreprises commerciales, banques, assurances, etc.) soumises au régime réel mais non répertoriées à l'échelon local ainsi que les entreprises publiques marchandes (eau, téléphone, électricité, poste, etc.).

Il s'ajoute également à cette catégorie d'entreprises des entreprises agricoles. Les entreprises peuvent, en effet, se consacrer à une ou plusieurs activités économiques, dont l'agriculture. L'agriculture qui est retenue ici est gérée par des institutions juridiquement constituées, comme par exemple des coopératives, des sociétés, des associations, des écoles ou même l'État. L'attachement des entreprises à vocation agricole au groupe des entreprises modernes suppose donc qu'il existe une « agriculture moderne », c'est-à-dire celle qui est enregistrée et/ou qui tient une comptabilité. Toutefois, il faudra s'en assurer auprès de ces unités de production sur le terrain. *L'agriculture moderne ne serait donc pas celle qui utilise les techniques modernes au sens classique du terme, en l'occurrence celle qui fait intervenir les engrais chimiques, les tracteurs, les semences sélectionnées, bref, celles mettant en œuvre les techniques à haute intensité de capital, mais plutôt celle qui répond aux critères de définition adoptés dans la typologie des entreprises.*

Bien que les méthodologies de collecte des données des secteurs primaire et non primaire soient différentes, le rapprochement des entreprises agricoles des autres types d'entreprises se justifie par la simple raison que l'enquête agricole, qui est réalisée auprès des ménages, ne permet que de déceler la production réalisée dans des exploitations agricoles appartenant aux ménages, ignorant ainsi celle des entreprises ayant une activité agricole et, plus particulièrement la production des entreprises qui n'exercent que des activités agricoles.

Il convient de faire remarquer que de l'existence d'une agriculture qualifiée de moderne, au sens vu ci-dessus, découle implicitement celle d'une « agriculture informelle » indissociable des ménages, au regard de la gestion de l'exploitation et de l'emploi, et évidemment non enregistrée et ne tenant pas de comptabilité.

Ainsi, le questionnaire agricole sera administré aux ménages tandis que le questionnaire moderne s'adressera aux entreprises agricoles. Toutefois, lors de la construction de la matrice de comptabilité sociale, il faudra séparer les entreprises modernes agricoles des autres entreprises modernes, à la seule condition que la production de ces premières soit jugée significative.

### 2.2.1.3. Structure du compte de production et d'exploitation

La production des exploitations agricoles et des établissements modernes ou informels doit être présentée dans le compte de la manière suivante :

EMPLOIS	RESSOURCES
<b>Compte de production</b>	
Consommations intermédiaires	Production
<b>Valeur ajoutée brute (y compris TVA)</b>	
<b>Compte d'exploitation</b>	
Rémunération des salariés	<b>Valeur ajoutée brute (y compris TVA)</b>
Impôts liés à la production	Subvention d'exploitation (reçues)
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	
TOTAL	TOTAL

*Description et origine des informations relatives aux différents postes du compte*

#### Cas des exploitations agricoles

Les sources d'informations sur le secteur primaire ont été précédemment décrites.

#### Cas des établissements informels

Les informations proviendront de l'enquête sur le secteur informel. La Mairie fournira les montants des impôts et taxes des entreprises imposées localement.

#### Cas des établissements modernes

En principe, la comptabilité des entreprises devrait fournir en la matière des données sûres pour permettre l'élaboration directe des comptes. Idéalement, il serait souhaitable de collecter directement les données auprès de l'ensemble des établissements. Néanmoins, ce travail serait long et coûteux dans les grandes villes, d'où on se contentera d'un échantillon d'entreprises formelles (une centaine) sur lequel on vérifiera l'exactitude des informations indirectes tirées des fichiers fiscaux ou des fichiers des contribuables de la Direction Régionale des Impôts ou des bases de données nationales. Les fichiers fiscaux ou fichiers des contribuables de la direction régionale des impôts permettront d'obtenir les données sur les chiffres d'affaires et les bénéficiaires des entreprises fiscalisées sur place. Les bases de données sur les entreprises modernes existant au niveau national aideront aussi à trouver des renseignements, mais elles sont en général mal renseignées, du fait d'une couverture partielle du tissu des entreprises et d'une sous-déclaration des entrepreneurs dans le but d'échapper au fisc. Il faudra donc les utiliser avec précaution.

### 2.2.1.4. Traitement particulier de certaines branches

#### La branche Transport

Il est difficile d'évaluer les services de transport, surtout le transport de marchandises, car l'activité de transport est souvent exercée par de petites entreprises ou même des entrepreneurs individuels propriétaires d'un seul véhicule. Aussi, rares sont des entreprises informelles ou modernes exerçant exclusivement le transport de marchandises ; cette activité étant intimement liée à celle du commerce. De plus, le SCN ne retient comme production de services de transports que ceux effectués pour compte de tiers, c'est-à-dire les services offerts par des entreprises spécialisées dans ce genre de services. Or, dans la réalité, une part importante de services de transport sont produits pour compte propre des agents économiques.

Il n'est donc pas réaliste d'approcher le chiffre d'affaires de cette branche à travers les frais de transport des autres branches de production, ni par la consommation des services de transport par les ménages.

Il existe trois (3) approches qui permettront d'évaluer les services de transports et il convient de les combiner pour plus d'efficacité :

- Inventorier les moyens de transport disponibles (le parc automobile, bateaux, etc.) ;
- Se baser sur la branche de transport ;
- Estimer les besoins de transport par produit.

*Prendre en compte tous les moyens de transport disponibles*

Le transport sera étudié dans toutes ses composantes. Il faudra faire l'inventaire du parc automobile à caractère professionnel (ensemble de véhicules appartenant aux résidents et ayant un caractère professionnel : taxis, camions, etc.) disponible dans la zone et différencier ce parc selon les usages auxquels ils sont destinés. On distinguera :

- ❑ *Le transport de personnes par vélos, motos, taxis, minicars et cars.* Le nombre de vélos, motos, taxis et de véhicules de courte et moyenne distance peut être obtenu auprès de la municipalité, car cette activité est soumise à une taxation municipale.
- ❑ *Le transport de marchandises par des camionnettes et des camions.* Même si le transport de marchandises est souvent associé à l'activité de commerce, il existera des véhicules individuels qui assurent les déménagements et le transport de divers produits (sable, pierres et les produits agricoles).
- ❑ *Le transport de personnes et de marchandises par pirogues et bateaux.* L'entretien avec les acteurs locaux fournissant les services de transport permettra d'obtenir l'effectif des pirogues et bateaux, le chiffre d'affaires, le tonnage et les charges quotidiennes. L'application d'un coût moyen de transport d'une tonne de marchandises ou au kilomètre permet de donner une approximation du chiffre d'affaires total.

Les informations indispensables à cette procédure seront disponibles auprès du Ministère des Finances et de l'Économie, de la Direction Régionale des Transports, des syndicats de transporteurs, de la mairie, des chefs de gares, etc.

*Évaluer la production de la branche de transport*

Les entreprises qui effectuent du transport pour compte de tiers, c'est-à-dire des entreprises spécialisées dans les services de transport seront identifiées dans le cadre des enquêtes sur les secteurs moderne et informel. De cette manière, on parviendra à estimer les consommations intermédiaires (combustibles, huiles, pneus, pièces de rechange, services de réparation, etc.), le chiffre d'affaires, etc. Les distances moyennes parcourues seront estimées à l'aide des distances séparant la zone d'étude des principales régions ou villes « fournisseurs » de produits. L'enquête agricole et l'entretien avec les commerçants grossistes du vivrier apporteront une contribution dans la description des mouvements des produits agricoles et dans la détermination des coûts du fret à la tonne ou au kilomètre pour les produits agricoles.

*Le transport de produits*

Cette méthode sera décrite au niveau du compte des produits, spécialement dans le cadre de l'estimation des marges de distribution (voir point 2.2.2.). On s'intéressera en priorité aux produits dont le poids est plus important : matières premières et produits intermédiaires. Pour l'analyse des besoins par produit, le travail devra porter sur les grandeurs physiques (tonnages) à transporter ainsi que sur les distances moyennes à franchir (on peut distinguer la production locale de la production importée, les transports à longue distance et les transports de proximité pour la distribution locale). On pourra également faire des hypothèses concernant le transport pour compte de tiers et des hypothèses sur les taux de marge de commerce.

### La branche Commerce

Quand une entreprise exerce une activité commerciale, sa production correspond à la marge commerciale brute. Dans la pratique, cette production n'est pas aisée à déterminer. En effet, le commerce est un secteur très difficile à appréhender du fait (1) de la délicatesse d'observer les prix qui demeurent fluctuants, (2) de l'importance du nombre d'intermédiaires, (3) de la commercialisation des produits qui reste très diffuse, les produits étant souvent vendus en vrac et (4) du biais qui accompagne la

détermination des marges de commerce et de transport. Toutefois, il est possible d'approcher ce secteur avec méthode et parvenir à de bonnes estimations.

La ville attire une part importante des produits agricoles de l'hinterland, soit pour la consommation directe, soit pour le conditionnement avant de les réexpédier. A l'inverse, elle distribue à son hinterland des marchandises qu'elle produit ou qu'elle fait venir d'autres régions ou d'autres pays. On distinguera trois (3) types de commerces qui se juxtaposent, à savoir le commerce des produits manufacturés et agricoles dans les magasins, le commerce ambulante des produits manufacturés et agricoles et le commerce des produits manufacturés et agricoles sur les marchés.

#### *Le commerce dans les magasins*

Il regroupe les commerçants fixes qui vendent en gros ou en détail un amalgame de produits manufacturés et agricoles, aussi bien importés que locaux. Ces commerçants ont pour activité d'acheter les produits bien précis et de les vendre en détail ou en gros. Ce type de commerce est abordé au niveau des enquêtes sur les secteurs moderne et informel.

#### *Le commerce ambulante*

Il est exercé par de petits commerçants qui vendent des produits sur des points plus ou moins instables en fonction des moyens financiers à leur disposition et de la saisonnalité des produits agricoles. Ce commerce est abordé au niveau de l'enquête sur le secteur informel.

#### *Le commerce dans les marchés*

Il comprend les commerçants grossistes, demi-grossistes et détaillants qui exercent leur activité au marché. Parmi ceux-ci, il y en a qui sont chargés d'approvisionner les marchés et qui collectent les produits agricoles et animaux pour les vendre aux revendeurs. Il y en a d'autres, plus petits, qui revendent les produits ou qui vendent leur propre production. On s'intéressera particulièrement aux acteurs grossistes. Ils sont en général spécialisés dans un ou deux produits (riz, poisson, animaux, etc.).

Pour le commerce des produits agricoles et animaux sur les marchés, il faudra identifier trois éléments fondamentaux à savoir (1) les marchés, (2) les acteurs (commerçants) et (3) les flux de produits.

Il n'est pas possible de procéder de manière exhaustive à l'enquête sur tous les marchés. Mais, il faut faire un comptage de principaux points de vente et identifier les spécialités des marchés et, par voie de conséquence, les types de produits échangés. En général, il y aura dans la ville un grand marché chargé d'approvisionner les autres, mais ce n'est pas une règle absolue.

L'étude sur les marchés se fera en deux (2) étapes :

L'interview avec les principaux opérateurs grossistes, c'est-à-dire ceux qui sont chargés de collecter les produits et de les vendre aux demi-grossistes et aux détaillants. S'il existe un grossiste qui coiffe un certain nombre de collecteurs ou demi-grossistes, c'est lui seul qui sera interrogé.

Le guide d'entretien devra faire mention du type du produit, de l'origine/destination du produit, du coût de transport, du prix unitaire à l'achat, du prix unitaire à la vente, des volumes échangés par unité de temps et de la saisonnalité des produits.

L'information auprès des détaillants sera tirée de l'enquête sur le secteur informel, auprès des acteurs œuvrant au niveau des marchés. L'entretien avec les commerçants détaillants des marchés permet de saisir l'origine des produits, la façon de s'approvisionner (revendeur ou vendeur de sa propre production), le lieu d'approvisionnement éventuellement, les taxes, le prix unitaire d'acquisition, le prix unitaire de vente, le chiffre d'affaires journalier ou hebdomadaire ainsi que la saisonnalité des produits. Les informations seront complétées par celles provenant de l'enquête agricole sur les quantités commercialisées. La variable « type d'acheteur des produits agricoles » aidera à la détermination de la proportion des produits directement acheminés sur le marché sans passer par les commerçants grossistes.

## Le Bâtiment et les Travaux Publics

Le BTP est l'ensemble des entreprises générales ou spécialisées effectuant principalement les *travaux de construction* sous contrat et les *travaux publics*.

Les entreprises du bâtiment peuvent se livrer à la construction, à la transformation, à la réparation et à la démolition des bâtiments. Elles peuvent exercer l'une ou l'autre des activités suivantes : travaux de plomberie, d'installation des systèmes de chauffage et de climatisation, pose de briques, pierres, charpenterie, pose de toitures, peinture (en bâtiment et en publicité) et décoration, tôlerie et installation électrique, terrassement et fondation, démolition, réparation et entretien des bâtiments. On range parmi les travaux de construction, le montage sur le chantier d'éléments préfabriqués de ponts, de réservoirs d'eau, d'installation d'entrepôt et d'emmagasinage, de divers équipements du bâtiment : ascenseurs, extincteurs d'incendie, ventilation, climatisation, éclairage et câblage électrique, etc. Les entreprises du bâtiment seront rangées en neuf (9) groupes à savoir : les entreprises du bâtiment et de maçonnerie, les entreprises de plomberie, les entreprises de carrelage, les entreprises de peinture en bâtiment, vitrerie, étanchéité et décoration, les entreprises d'électricité du bâtiment, les entreprises d'extraction de sable et de gravier, les entreprises de fabrication d'agglomérés de carreaux et de ciment, les entreprises de menuiserie des bâtiments et de charpente ainsi que les unités de briqueterie et de tuilerie.

Quant aux entreprises de travaux publics, elles peuvent se livrer à la construction, à la transformation et à la réparation de routes, de ponts, d'égouts, de canalisation d'eau, de gaz, d'électricité, de l'infrastructure ferroviaire, des ponts et des voies navigables, des aéroports, des barrages, drainage, irrigation, régulation des cours d'eau, centrale hydroélectrique et travaux d'équipement hydroélectrique, de terrain de sport et d'autres grands travaux de construction. La référence devra être faite aux syndicats d'entrepreneurs, aux services techniques de la mairie, à la direction régionale de l'urbanisme (DRU) et à d'autres intervenants du secteur du bâtiment et des travaux publics comme le Fonds de Soutien à l'habitat (FSH), les projets Fonds Ruraux FRAR-FIAU, BAD-Education en Côte d'Ivoire ainsi qu'aux diverses entreprises du bâtiment.

L'expérience a montré que les activités du BTP sont généralement très mal couvertes par les enquêtes les concernant. Leurs contours sont difficiles à préciser et du coup, leur production est difficile à évaluer. En réalité, une partie des chantiers, souvent les plus grands, est confiée à des entreprises étrangères à la zone dont les bureaux ne sont pas sur place, et de ce fait ne sont pas enquêtées. De plus, les chantiers font généralement intervenir plusieurs entreprises sous-traitantes dont certaines peuvent être extérieures à la branche BTP. Ainsi, un montant important de la production en sous-traitance peut être ignoré sans que l'on sache si les établissements commanditaires font partie des établissements enquêtés. Par ailleurs, un bon nombre d'entreprises du BTP sont informelles et ne nécessitent pas d'emplacement fixe identifiable. Enfin, une part non négligeable de la production peut être le fait des ménages eux-mêmes.

Si les entreprises sont modernes, l'information est obtenue à travers le compte de l'entreprise. Or, ce ne sera pas toujours possible. L'enquête auprès des entreprises modernes permettra d'établir le compte du bâtiment moderne. L'estimation de la production globale passera par la confrontation d'autres données, notamment le recensement de chantiers et l'entretien avec les autorités locales.

### *La sous-branche Construction de bâtiments privés à caractère non productif (logements)*

Les deux principales sources possibles sont les demandes de permis de construire et les recensements de logements. Pour les permis de construire, un décalage existe entre la délivrance et la réalisation, plus ou moins important selon la conjoncture, et tous les permis ne sont pas honorés. Par ailleurs, une partie plus ou moins importante des constructions se fait sans permis. Pour les recensements, s'ils existent, on établit un inventaire des logements selon le standing (taille, matériaux utilisés). Cette information est également utile pour évaluer le service de logement.

La production de cette sous-branche sera réalisée à l'aide du croisement des données issues des services autorisant la construction (permis de construire), des recensements existants, des enquêtes auprès des ménages et des données découlant du comptage des chantiers en construction auxquels on applique un coût moyen de construction.

### *La sous-branche Construction de bâtiments privés à caractère productif*

Ces bâtiments sont construits par les ménages, les entreprises et les administrations publiques pour servir d'établissements de production de biens et de services. La difficulté majeure est que souvent les entreprises du bâtiment qui concourent aux travaux de construction ne sont pas locales. En effet, on constate une très faible participation des entreprises locales aux chantiers engagés par l'administration et les entreprises privées. Si l'entreprise est locale, l'information se trouve dans son compte. Dans le cas contraire, on tâchera de chercher des renseignements auprès du bureau de l'entreprise sur place. L'inventaire des chantiers, auxquels on applique un coût moyen de construction comme pour les logements, contribue à l'évaluation de ce type d'investissement.

### *La sous-branche Travaux Publics*

On devra faire l'inventaire des travaux publics réalisés au cours de l'année de référence. Cette tâche ne sera pas facile parce que (1) la plupart des dépenses d'investissement public sont **financées de l'extérieur** par les bailleurs de fonds internationaux et l'État, et l'exécution des travaux relève du ressort des sièges de ces bailleurs de fonds ou des ministères de tutelle et (2) certains investissements couvrent une **surface** qui dépasse la zone étudiée et une **durée** qui excède l'année de référence.

Cela dénote l'indisponibilité au niveau local de l'information à l'état prêt à figurer dans le compte et de la nécessité de son adaptation préalable. On devra en conséquence examiner les plans d'investissements publics nationaux ou régionaux et appliquer au montant global un coefficient correspondant à la part de la zone. En guise d'exemple, en fonction du problème étudié, ce coefficient pourrait tenir compte de la superficie ou de la population de la zone.

### Services financiers et assurances

De nos jours, on assiste à une augmentation du nombre de succursales des grandes compagnies de banques et d'assurances dans les villes secondaires. De plus, dans les pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), on rencontre les succursales de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans les villes secondaires.

Bien que la participation de ces institutions financières au PIB local reste marginale pour le moment, il est important de décrire la méthode de traitement de leurs comptes qui diffère de celui des autres entreprises.

Tout comme les autres secteurs, il faudra faire un relevé nominatif des unités chargées de l'intermédiation financière, c'est-à-dire une activité qui consiste à permettre un échange entre deux catégories d'unités institutionnelles : d'un côté celles qui sont à la recherche de fonds pour financer leurs activités, de l'autre, celles qui disposent d'une capacité de financement.

Dans le cas de l'élaboration des comptes locaux, on se limitera à l'analyse **des flux réels**. On n'élaborera donc pas de Tableau des Opérations Financières (TOF), surtout que les informations collectées serviront avant tout à estimer la valeur ajoutée des institutions financières.

### *Les sociétés bancaires*

La production des institutions de crédit et de financement est marchande. Les revenus qu'elles en tirent sont (1) pour une grande part, le différentiel d'intérêts entre les fonds prêtés et les fonds collectés et (2) pour une part moindre, des commissions que l'institution facture pour les services rendus à la clientèle : instruction de dossiers, opérations bancaires (virement, encaissement, règlement, domiciliation, change, etc.), aval ou caution donnée, gestion de portefeuille, location de coffre, etc.

La production des institutions de crédit et de financement comprend donc deux éléments :

- \* Le montant des commissions facturées ;
- \* La commission prélevée sur le différentiel d'intérêt. On appelle ce deuxième élément Service d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurée (SIFIM) ou production imputée des services bancaires et on le mesure conventionnellement par l'excédent des revenus de la propriété sur le montant des intérêts servis aux créanciers. Les revenus tirés par les sociétés financières de leurs fonds propres en sont exclus puisqu'ils n'interviennent pas dans l'intermédiation. Pour les évaluer, on fait l'hypothèse que ces fonds propres sont consacrés par priorité à financer les actifs immobilisés.

L'établissement du compte s'effectue à partir des comptes d'exploitation des banques de la zone. Dans le cas où les banques ne fournissent pas les informations indispensables à l'élaboration du compte de la sous-branche conformément aux principes du SCN précédemment énoncés, on fait une approximation du compte en appliquant une clé de répartition aux données des comptes nationaux. On pourrait, par exemple, retenir le montant des crédits distribués localement sur le montant total des crédits distribués au niveau national, après consultation des bulletins de la banque centrale ou alors se contenter du ratio nombre d'établissements bancaires locaux sur le nombre total d'établissements bancaires nationaux.

Un entretien devra être mené auprès des responsables des agences bancaires, des établissements de dépôt et de crédit et des bureaux de poste de la zone d'étude pour estimer l'ordre de grandeur des mouvements de fonds publics et privés, leur origine, leur destination et leur affectation.

#### *Les sociétés d'assurance*

La production retenue est celle du « service pur d'assurance » qui correspond à la différence entre les primes émises et les indemnités reçues au cours de l'exercice. Ainsi, une fois les sinistres de l'année couverts, l'excédent dégagé par les primes versées est considéré comme la rémunération d'un service pur d'assurance.

Le dépouillement des comptabilités d'exploitation des entreprises d'assurance permettra de construire le compte de la sous-branche. En cas de non-réponse de la part des compagnies, on procédera de la même manière que pour les banques, en utilisant les données de la comptabilité nationale.

#### Extraction minière

On rappelle d'abord que les activités d'exploitation des mines et carrières doivent être classées dans le secteur secondaire et non dans le secteur primaire, comme cela était d'usage dans le passé.

Ces activités comprennent aussi bien l'exploitation pétrolière que l'extraction des matières premières destinées aux travaux publics et à la construction comme le sable, les pierres et l'argile ainsi que la production industrielle ou artisanale des matériaux de construction comme les briques. De cette manière, on trouve au niveau de cette activité des établissements dont la taille varie des deux extrêmes, soit de petits exploitants, soit les grandes unités relevant d'entreprises d'État ou de multinationales. En général, l'information statistique sur cette deuxième catégorie d'acteurs est abondante, mais peut être difficile d'accès. La première catégorie d'agent pose beaucoup plus de problèmes car (1) l'information n'existe pas et (2) les produits miniers de valeur très élevée peuvent échapper au contrôle par la contrebande.

S'il existe un gisement important dont l'exploitation est confiée à une grande entreprise internationale, il est nécessaire de la visiter afin d'obtenir des informations précises sur ses effets d'entraînement locaux, notamment l'emploi local et étranger, les achats de consommations intermédiaires au niveau local, les investissements locaux, les impôts payés, etc.

Pour les exploitations minières, on pourra utiliser les comptes de sous-branche fournis pour chaque type de minerai pur par les comptes nationaux, au prorata des tonnages extraits localement par rapport au total de la production nationale.

Dans tous les cas, lors de l'estimation de la production, il faudra disposer de l'information sur le processus de transformation du minerai. La notion de tonnage tout court n'a pas de sens dans la mesure où un minerai peut contenir des impuretés ou plusieurs métaux. Il serait donc incorrect d'appliquer les prix aux quantités physiques. A chaque stade de la transformation (concentration, séparation des minerais, affinage) ou lors de l'exportation, il faut disposer d'un équivalent en poids de chaque métal à l'état pur contenu dans le mélange disponible. La production correspond à la valeur du minerai à un stade donné de transformation.

#### Services non marchands (SNM)

Il s'agit spécialement des services rendus par les communes, les directions régionales ou départementales de l'ensemble des ministères et des services qui dépendent pour une grande part du budget de l'État, des organismes qui gèrent sur place et en permanence l'aide internationale et des institutions privées sans but lucratif.

Le SCN distingue deux sortes de production de services non marchands :

- \* celle réalisée par les unités institutionnelles pour leur usage final propre, c'est-à-dire la production qui est conservée par le producteur pour ses propres besoins ;
- \* celle réalisée pour le compte d'autrui mais financée principalement par le producteur lui-même. C'est elle qui est caractéristique des administrations publiques et des institutions privées sans but lucratif. Il s'agit des services collectifs et des biens et services individuels livrés gratuitement ou à un prix jugé économiquement non significatif. On convient qu'un prix est économiquement significatif quand il couvre plus de 50% des coûts de production.

La première catégorie concerne des services comme la sécurité et la justice tandis que la seconde est plus fréquente dans les services d'éducation, de santé, d'action sociale ou d'action environnementale.

#### *Mesure de la production de services non marchands*

Il est difficile d'évaluer la production effective des services publics. Quand la production est non marchande, il n'existe pas d'unité pour la mesurer et une autre méthode est donc indispensable. On fait alors l'hypothèse que la production non marchande se fait sans but lucratif et on pose comme principe que l'excédent net d'exploitation des branches non marchandes est nul. En conséquence, la valeur de leur production s'obtient à partir du coût sur le marché des facteurs utilisés pour la réaliser.

Par commodité, les comptes nationaux admettent que la production est équivalente aux dépenses de fonctionnement de ces administrations. La branche des services non marchands (SNM) recense donc leurs budgets de fonctionnement, c'est-à-dire les dépenses de personnel et en matériel pour assurer le fonctionnement des institutions rangées dans cette branche. Ces informations sont directement disponibles sur place auprès de la Mairie et de la Direction Régionale du Budget et des Impôts.

Le traitement de ces données dans la MCS suppose un travail d'agrégation des différents chapitres budgétaires en trois catégories : dépenses salariales, dépenses en produits industriels ou autres, dépenses en services privés. Il sera certainement nécessaire de traiter les données fournies afin de distinguer la zone d'étude avec l'ensemble de la région administrative, et de distribuer cette dépense publique selon les différents milieux (ville principale et hinterland). Un entretien avec les directions de la santé et de l'éducation permet d'avoir les cartes scolaire et sanitaire donnant cette répartition. Les autres catégories de dépenses publiques seront distribuées au prorata de la population.

Il faudra disposer de l'inventaire des organismes internationaux publics gérant les projets en permanence et des institutions privées sans but lucratif présents dans la ville et dans l'hinterland. On obtiendra les budgets de fonctionnement de leurs antennes locales. C'est ainsi que les services rendus par exemple par un projet d'assistance sanitaire seront évalués à son budget de fonctionnement annuel. On considérera que les services fournis sont importés soit du reste du pays, soit du reste du monde en fonction du siège de l'institution mère.

#### **2.2.2. L'approche par la demande : Le compte des produits**

Le compte des produits s'obtient en mettant en rapport l'offre en produits (production et importations) et les diverses utilisations qui en sont faites (consommation finale, consommations intermédiaires, investissements et exportations). La confrontation de ces deux informations (offre et demande) doit se faire en permanence au fur et à mesure de la construction des comptes afin de permettre la perfection des données.

### 2.2.2.1. Structure du compte

<b>EMPLOIS</b>	<b>RESSOURCES</b>
Consommation finale <i>des ménages</i> <i>des administrations</i>	Production
Consommations intermédiaires <i>semences</i> <i>alimentation animale</i> <i>transformation industrielle</i>	Impôts sur <i>importations</i> <i>exportations</i> <i>les produits (dont TVA)</i>
FBCF <i>des entreprises individuelles</i> <i>des exploitations agricoles</i> <i>des entreprises modernes</i> <i>des ménages</i> <i>de la commune</i> <i>des administrations déconcentrées</i> <i>des autres administrations</i>	Subventions sur les produits
Exportations <i>hinterland</i> <i>capitale économique</i> <i>reste pays</i> <i>étranger</i>	Importations <i>hinterland</i> <i>capitale économique</i> <i>reste pays</i> <i>étranger</i>
Variation de stocks	Marges de commerce et de transports
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>

### 2.2.2.2 Les différents postes du compte

Les produits sont d'abord classés selon la branche utilisatrice. On aura :

- les produits de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, sylviculture et chasse ;
- les produits industriels (hors matériel de transport) ;
- le matériel de transport ;
- les produits pour le BTP.

On passera ensuite à l'estimation des différents éléments pour chaque produit et groupe de produits. Pour chaque produit, il faut remplir la fiche ressources-emplois.

#### Consommations intermédiaires

Elles sont déterminées lors de l'établissement des comptes de production de branches.

#### Production

(déjà vu au niveau des comptes de branches)

#### Importations et exportations

Le niveau des importations et des exportations des produits est déterminé grâce à la connaissance des marchés locaux afin d'avoir une idée sur l'origine des produits consommés non produits sur place et la destination des produits sur place et consommés ailleurs.

Pour les importations, on identifie, produit par produit, l'origine des échanges (hinterland, reste du pays, reste du monde). Une première approximation des importations par produit est effectuée dans les différentes enquêtes statistiques menées, notamment l'enquête agricole, l'enquête auprès des ménages et les enquêtes auprès des secteurs moderne et informel. Ces diverses enquêtes permettent de quantifier les importations, les consommations intermédiaires, la consommation finale et les équipements d'investissement.

Pour les exportations, on identifie d'abord, produit par produit, la destination des produits (hinterland, reste du pays, reste du monde). Ensuite, on estime la quantité exportée pour chaque destination. Enfin, on applique le prix spécifique à chaque produit pour avoir la valeur des exportations. Certains produits sont entièrement exportés (surtout les cultures de rente) tandis que d'autres sont partiellement exportés ou en partie traités sur place.

Pour pouvoir déterminer les importations et les exportations, tous les grands marchés de la zone étudiée et leur structure de fonctionnement et d'approvisionnement doivent être identifiés et décrits. Les commerçants grossistes et demi-grossistes (grands collecteurs et vendeurs de tous les produits agricoles aussi bien vivriers que de rente) des marchés et en dehors des marchés sont soumis à un entretien. Les informations à leur demander permettant de quantifier le commerce extérieur concernent le type, l'origine ou la destination des produits, la quantité ou la valeur achetée ou vendue par semaine, la périodicité (saisonnalité) des produits et le prix à l'origine et à la destination. L'enquête agricole apportera aussi une contribution à la détermination de l'origine et de la destination des produits agricoles.

Lorsque l'économie locale a une frontière avec un autre pays, la direction des douanes donne le type, la valeur et le montant des droits et taxes sur importations pour les produits directement importés de l'étranger.

A l'aide de toutes ces informations, on procède à l'équilibre ressources-emplois des différents produits, ce qui donne une indication sur la capacité d'exportation de la zone ou, à contrario, sur son déficit en certains produits. Les importations et les exportations servent à boucler les équilibres ressources-emplois.

#### Consommation finale

Les emplois finaux des produits sont estimés à partir des informations sur les consommations des ménages et des administrations en divers produits.

#### Consommations intermédiaires (intrants agricoles, transformations industrielles)

L'enquête agricole permet d'obtenir une estimation des intrants agricoles (semences, produits phytosanitaires, engrais). L'enquête auprès des entreprises modernes et informelles donne une estimation de la valeur des produits engagés dans le processus industriel et constituant les consommations intermédiaires du secteur secondaire.

#### Marges de commerce et de transport, les impôts et les subventions sur les produits

Dans le cadre de l'équilibre ressources-emplois des produits, les marges de commerce et de transports ainsi que les impôts et subventions sur les produits occupent une situation particulière. Ces quatre opérations représentent ce qui fait la différence entre le prix de base et ce que reçoit le producteur et le prix d'acquisition que reçoit l'acquéreur.

##### *Les marges de commerce et de transport*

Entre les moments de sa production et de son utilisation, un bien doit éventuellement être transporté et peut passer entre les mains de plusieurs intermédiaires appelés commerçants. Les marges de distribution, à savoir les marges de transport et de commerce, désignent la production de services de transport et de commerce, dans la mesure où elle constitue un élément du prix d'acquisition des biens qui s'ajoutent à leur prix de base.

Deux (2) approches seront utilisées conjointement pour évaluer ces marges :

- \* évaluer globalement la production des branches qui réalisent de tels services (transport de marchandises et commerce). Le montant obtenu est ensuite à répartir selon les produits ;
- \* calculer la marge produit par produit à partir d'informations et d'hypothèses sur le taux de marge (commerce) ou les distances parcourues (transport). La somme des résultats ainsi obtenus conduit à une évaluation de ces services.

##### *1. Les marges de commerce*

La production du commerce est évaluée à prix de base, c'est-à-dire hors tous impôts sur les produits prélevés au niveau du commerce. Les marges commerciales représentent l'écart constaté par le commerçant au moment de la vente entre le prix d'acquisition et le prix de vente du produit

commercialisé. Grâce à cette définition, la marge prélevée par le commerçant représente bien un élément du prix d'acquisition par l'utilisateur, qui vient s'ajouter au prix de base reçu par le producteur du bien. Le prix de vente à considérer est celui effectivement pratiqué, même s'il est inférieur au prix d'achat.

## 2. Les marges de transport

Les marges de transport ne représentent qu'une partie de la production des services de transport de biens. Elles ne se réfèrent qu'aux seuls services de transport marchands payés à des tiers par les unités productrices sur leurs achats. Les marges de transport constituent les consommations intermédiaires des commerçants. Selon le SCN, sont exclus des marges de transports :

- les services de transport que les secteurs institutionnels réalisent pour leur propre compte (y compris quand ces services sont le fait des établissements spécialisés ou des filiales, puisque les transports font partie des services auxiliaires) ;
- les services de transport initialement fournis par les vendeurs, quand le coût de ce service n'est pas refacturé aux clients.

Pour chaque groupe branche-produit(s), on doit reconstituer l'ensemble du schéma de commercialisation, tout en s'assurant que toute la production est prise en compte. L'analyse des circuits commerciaux permet, produit par produit, de repérer les quantités de produits, les prix unitaires à l'origine et à la destination, les moyens de transport empruntés, les distances parcourues ainsi que les coûts de transport. Les interviews avec les acteurs du transport et du commerce (enquête sur les secteurs moderne et informel), l'enquête agricole et les interviews avec les commerçants grossistes du vivrier permettront d'approcher les marges de distribution d'une manière satisfaisante.

### *Les impôts et les subventions sur les produits*

On suppose qu'il s'agit toujours d'impôts et subventions dont la valeur s'obtient par application d'un taux à la valeur marchande du produit.

### Formation brute de capital fixe : FBCF

Il s'agit de l'investissement des agents branches ou institutionnelles. Figure en FBCF l'acquisition de biens durables (plus d'une année de vie) devant être utilisés dans le processus de production. Parmi les biens à considérer, on peut signaler :

- les biens neufs ou d'occasions importés ou locaux destinés à la production (taxis, moulins, etc.) ;
- les logements acquis par les ménages (ce qui les rend producteurs de logements) ;
- les animaux élevés à d'autres fins que la viande (trait, lait, reproduction) ;
- l'acquisition de matériel agricole (tracteurs et autres machines agricoles) ;
- les travaux d'amélioration des terres agricoles ainsi que la prospection et la mise en valeur des gisements miniers ;
- l'acquisition des constructions à des fins agricoles ;
- les plantations durables (pour forestation ou plantation agricole) ;
- l'acquisition de terrains pour des fins agricoles ;
- l'acquisition de brevets ou de fonds de commerce ;
- tous les services liés à l'acquisition des biens susmentionnés.

Sont également considérées en FBCF, toutes les dépenses qui contribuent à la prolongation de la durée de vie des biens considérés comme capital fixe.

#### **N.B. :**

\* Dans le cas des travaux portant sur des biens durables, inachevés au cours de la période, leur valeur est portée en variation de stocks sauf s'il s'agit de produits relevant de la branche BTP (construction civile).

\* Les achats de biens et services par les administrations publiques et les institutions privées sans but lucratif sont comptabilisés dans leurs dépenses de consommation finale.

\* Un bien durable acquis par un ménage d'entrepreneur individuel peut être utilisé simultanément pour la production et pour l'usage du ménage. Dans ce cas, il doit être partagé entre FBCF et consommation finale au prorata des usages.

## Variations de stocks

Cette variation correspond à la différence entre les entrées et les sorties de stocks au cours de la période considérée. Elles sont valorisées au prix de marché du jour de l'opération (un même bien est donc le plus souvent comptabilisé en entrée et en sortie à des prix différents).

Les stocks comprennent tous les biens qui ne font pas partie du capital fixe et qui se trouvent, à un moment donné, en possession des unités productrices résidentes. On distingue 4 catégories de stocks :

- **les matières premières et fournitures** : Ce sont les biens achetés par un producteur et qui ne sont pas encore entrés dans le cycle de production ;
- **les travaux en cours** : Ceux-ci comprennent en particulier la valeur des travaux engagés dans des cycles longs de production, y compris dans l'agriculture et l'élevage, sauf ceux des BTP ;
- **les produits finis** : Ces stocks sont en possession des unités productrices ;
- **les biens pour revente** : Ce sont des marchandises destinées à la revente et détenues dans le cadre de l'activité commerciale.

L'enquête auprès du secteur moderne permet de faire une approximation des stocks détenus par les entreprises modernes.

### **2.2.3. L'approche par les revenus : les comptes de secteurs institutionnels**

#### *2.2.3.1. Définitions*

Un secteur institutionnel regroupe un ensemble d'agents ou unités institutionnelles ayant une **fonction économique commune**. A chaque secteur institutionnel correspond un certain nombre de branches correspondant elles-mêmes aux biens et services produits par ce secteur. L'unité institutionnelle est une unité économique répondant aux critères suivants :

- être en droit de posséder en toute autonomie des biens et des actifs ;
- avoir la capacité de prendre des décisions et d'exercer des activités économiques dont elles sont tenues directement responsables en droit ;
- avoir la capacité juridique de souscrire des engagements et de conclure des contrats ;
- tenir une comptabilité complète. En bref, il faut avoir une personnalité juridique et/ou tenir une comptabilité complète. On peut distinguer deux (2) grandes catégories d'unités institutionnelles : les personnes physiques et les personnes morales.

On refuse cependant le statut d'unité institutionnelle aux unités ayant pour activité principale la fourniture, même marchande, de **biens et services auxiliaires** à l'administration (dont imprimerie, atelier de réparation). Il en est de même des **sociétés auxiliaires**. Celles-ci sont des filiales dont l'activité est par nature au service de leur société-mère. Leur production se limite à certains services tels que le transport, la manutention, la location d'immeubles et d'équipements, les services administratifs, etc. Tous ces services sont considérés comme des consommations intermédiaires pour la société-mère. De telles sociétés n'ont pas d'existence propre en comptabilité nationale, et donc en comptabilité locale, elles appartiennent à la même unité institutionnelle que leur société-mère.

On retiendra cinq (5) secteurs institutionnels :

1. Les ménages et les entreprises individuelles informelles
2. Les entreprises modernes
3. La commune
4. Les administrations déconcentrées
5. Les autres administrations.

### 2.2.3.2. Ménages et entreprises individuelles informelles

Le secteur Ménages regroupe les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à **consommer**, et éventuellement à **produire** dans le cadre d'une entreprise individuelle. Ces unités sont des **ménages**. *Le ménage ordinaire ou privé est l'ensemble des personnes parentées ou non, qui reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé « chef de ménage », et dont les ressources sont mises en commun en totalité ou en partie et qui habitent et mangent généralement ensemble.*

Dans le compte du secteur Ménages, il est souhaitable de séparer les opérations spécifiques des entreprises individuelles informelles. Les entreprises individuelles sont des agents non financiers qui n'ont pas de forme juridique de société. Cependant, dans le cas de l'économie informelle, il est délicat de faire cette séparation des comportements entre la micro-entreprise et les membres du ménage auquel appartient la micro-entreprise ou les personnes à son service. La comptabilité nationale prend alors l'option de regrouper le ménage et l'entreprise individuelle dans une seule entité. On choisira aussi cette option dans le cadre des études ECOLOC, les activités des entreprises individuelles informelles ne seront pas séparées de celles des ménages auxquels elles appartiennent.

#### Structure du compte

Le compte des ménages et entreprises individuelles montre l'origine du revenu de ce secteur institutionnel et comment il se répartit entre les différentes utilisations (dépenses). Les termes « revenus » et « dépenses » sont pris au sens large et comprennent aussi les composantes non monétaires comme le « loyer non imputé » du propriétaire occupant son logement ou hébergé à titre gratuit et les transferts en nature reçus. Le tableau ci-dessous montre en détails le compte des ménages.

<b>EMPLOIS</b>	<b>RESSOURCES</b>
<b>COMPTE COURANT</b>	
<b>Dépenses courantes</b>	<b>Revenus courants</b>
Consommation finale	Salaires
<i>Agriculture, élevage, sylviculture, pêche</i>	<i>Administrations publiques et privées</i>
<i>Industrie</i>	<i>Entreprises modernes et informelles</i>
<i>Transport</i>	<i>Exploitations agricoles</i>
Autres services marchands dont logement	<i>Ménages (domestiques)</i>
<i>Services non marchands</i>	Revenu du travail non salarié
<i>des mairies</i>	Revenu du capital informel et agricole (EBE)
<i>de l'administration déconcentrée</i>	Revenu de la propriété et de l'entreprise
<i>des autres administrations</i>	<i>Intérêts reçus</i>
	<i>Dividendes reçus</i>
	<i>Loyers (terrains agricoles et gisements)</i>
Dépenses pour domestiques	Loyers pour habitations et bâtiments à vocation professionnelle (dont loyers non imputés)
Prélèvements obligatoires	Prestations sociales
<i>Impôts et taxes locaux</i>	<i>Administrations publiques</i>
<i>Impôts sur le revenu</i>	<i>Administrations privées</i>
Autres transferts courants versés	Autres transferts courants reçus
<i>ville principale</i>	<i>ville principale</i>
<i>hinterland</i>	<i>hinterland</i>
<i>reste du pays</i>	<i>reste du pays</i>
<i>étranger</i>	<i>étranger</i>
<b>Épargne</b>	

<b>COMPTE D'ACCUMULATION</b>	
<b>Dépenses en capital</b>	<b>Revenus en capital</b>
FBCF : achat et construction de logements et de bâtiments à vocation économique, achat d'animaux non destinés à l'abattage ainsi que l'acquisition et l'équipement des entreprises individuelles (informelles et agricoles)	<b>Épargne</b>
Transferts en capital versés  <i>ville principale</i> <i>hinterland</i> <i>reste du pays</i> <i>étranger</i>	Transferts en capital reçus  <i>ville principale</i> <i>hinterland</i> <i>reste du pays</i> <i>étranger</i>
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>

### Informations relatives aux différents postes du compte

En effet, les ménages ne tiennent pas de comptabilité. En conséquence, il n'existe pas de source fiable, cohérente et complète présentant l'ensemble des opérations relatives aux ménages. On choisit de construire les comptes des ménages locaux en deux temps :

La première phase consiste à examiner les données existantes afin de faire un premier cadrage macro-économique et d'obtenir des ordres de grandeur du niveau de consommation ainsi qu'une première idée de sa structure.

Ces données peuvent être de trois (3) types :

- les données figurant dans la MCS issue de la modélisation démo-économique de la région ;
- la comptabilité nationale (en appliquant le poids démographique de l'économie locale à la consommation nationale donnée dans les comptes nationaux) ;
- des enquêtes nationales budget-consommation. Si les données d'enquêtes existent au niveau local, il faudra s'assurer de leur actualité et de leur représentativité.

La deuxième phase consiste à réaliser une enquête auprès des ménages pour corriger les données existantes et pour avoir un niveau de précision sur la structure de la consommation, ainsi que sur l'origine et la destination des transferts des ménages.

#### *Les dépenses des ménages*

La démarche consiste à donner l'ordre de grandeur des dépenses courantes avant de déterminer les ressources qui permettent de les financer.

#### *i) La consommation finale*

Il s'agit de toutes les dépenses, monétaires ou non, engagées par le ménage ou par l'un de ses membres pour son propre compte. La consommation est prise au sens de la consommation finale des ménages, c'est-à-dire de la destruction définitive du bien ou du service, même si ce dernier peut durer un certain temps (achat de téléviseur, de réfrigérateur, de congélateur, de radio, de ventilateur, de machine à laver, etc.). Le questionnaire sur la consommation des ménages permet de collecter les consommations selon le poste de dépense, mais l'introduction des données dans le compte exige un regroupement selon la branche d'activité.

On doit rechercher les informations les plus appropriées concernant la consommation, notamment l'extrapolation des résultats des enquêtes budget-consommation, des données d'enquêtes nutritionnelles, d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages, d'enquêtes dimensions sociales de l'ajustement structurel (DSA), d'enquêtes agricoles, d'enquêtes sur les transferts interménages, etc. Pour mesurer la consommation des ménages, une enquête budget-consommation est effectuée dans la commune principale et dans l'hinterland (voir document regroupant les annexes - annexe II).

Les dépenses de logement méritent que l'on s'y attarde. Le SCN prend en compte non seulement les montants de loyers payés par des locataires, mais aussi les services de logement produits par les ménages propriétaires du logement qu'ils occupent (loyers non imputés). On suppose donc que les ménages se louent à eux-mêmes les logements dont ils sont propriétaires. Il est alors nécessaire de connaître le statut d'occupation du logement de chaque ménage. Cette information est fournie par les recensements de la population et de l'habitat ou alors l'enquête auprès des ménages. Ces deux sources permettent de déterminer la proportion des ménages propriétaires du logement qu'ils occupent eux-mêmes, ainsi que le montant mensuel moyen par strate de quartier (bon standing, moyen standing et quartier précaire). De même, il est possible de connaître le coût moyen des loyers selon le standing du logement et les quartiers. Il est donc aisé d'estimer la valeur des loyers non imputés.

En milieu rural, les logements ne sont pas en principe loués. Le loyer y est donc objectivement inconnu. Pour son estimation, il faudra appliquer à la structure des logements des coûts moyens issus de l'enquête auprès des ménages.

Sont exclus des dépenses de consommation :

- Impôts sur le revenu et autres impôts directs ;
- Cotisations diverses (retraite, sécurité sociale, assurance-vie) ;
- Dépôts sur les comptes d'épargne et autres placements ;
- Dons, prêts, transferts donnés à l'extérieur du ménage ;
- Remboursement de prêts et autres débours pour opérations financières ;
- Dépenses engagées pour la construction du logement et son amélioration.

*ii) Les prélèvements (Impôts sur le revenu et autres taxes)*

Les ménages doivent s'acquitter de prélèvements au profit de l'administration centrale et des administrations locales. Les montants reçus par les administrations sont a priori bien connus auprès de la Direction du Trésor ou des Impôts. La reconstitution du compte des administrations permet d'identifier ce montant. Les taxes communales sont en principe données directement par les budgets des mairies. Les données de l'enquête ménage constitue une source complémentaire.

*iii) Les autres transferts courants versés*

Les ménages ont des dépenses de transferts au profit d'autres ménages (transferts inter-ménages) de la localité, du reste de la zone, du reste du pays ou du reste du monde. Ils payent aussi des salaires du personnel domestique et s'acquittent des primes d'assurance auprès des compagnies d'assurance et des cotisations à l'endroit de diverses institutions privées sans but lucratif (IPSBL), à savoir les associations, clubs, églises, partis politiques, organisations non gouvernementales (ONG), etc. Les informations relatives à ces dépenses seront collectées à l'aide de l'enquête auprès des ménages et auprès des compagnies d'assurance.

*iv) L'épargne*

L'épargne des ménages peut, soit être calculée par solde, ce qui suppose que l'on connaisse le revenu total, soit plutôt estimée indirectement à partir du besoin de dépense d'investissement, dont on peut, a posteriori déterminer dans quelle mesure il est satisfait.

*v) Les dépenses d'investissement*

Normalement, le résidu du revenu après la couverture des dépenses courantes peut être consacré à l'investissement. On constate que les ménages investissent, d'une part dans l'achat d'animaux destinés à d'autres fins que l'abattage et dans la construction, l'amélioration ou la réhabilitation de leurs propres logements, de logements destinés à l'hébergement de proches ou à la location, ou encore de bâtiments à caractère économique (kiosque, boutiques, magasins), et d'autre part dans l'acquisition et l'équipement d'entreprises informelles et des exploitations agricoles.

*Le compte d'accumulation des ménages doit retracer :*

- *en ressources* l'épargne brute et les transferts en capital reçus par les ménages. Un *transfert en capital* est nécessairement associé à un mouvement d'actif chez l'une au moins des unités institutionnelles concernées : donation d'un patrimoine, annulation volontaire de créance, subvention

d'équipement (l'année où elle est reçue), aide à l'achat de logements ou toute aide en faveur de la FBCF, l'impôt lié à un transfert de propriété, constat de changement de valeur d'un actif, etc. Les transferts en capital se distinguent ainsi des *transferts courants*. Ces derniers comprennent :

- la rémunération des salariés ;
  - les impôts et les subventions (sauf les subventions d'équipement) ;
  - les revenus de la propriété (intérêts, dividendes, loyers des terrains agricoles et des gisements, prélèvements sur les revenus des sociétés) ;
  - les cotisations et prestations sociales ;
  - les primes et indemnités d'assurances dommages ;
  - les transferts courants entre administrations publiques ;
  - la coopération internationale courante ;
  - les transferts courants divers, c'est-à-dire tous les transferts entre les unités, résidentes ou non, n'impliquant pas les administrations publiques : aide privée internationale, donations aux IPSBL, transferts entre les ménages, amendes, gains aux jeux, etc.
- *en emplois* la formation brute de capital fixe ou investissement, les acquisitions d'équipements du secteur informel et agricole et les transferts de capital versés.

La pratique habituelle consistant à mesurer l'épargne des ménages par solde conduit presque certainement à une sous-estimation de l'épargne réelle. Ce n'est donc pas à partir de ce solde difficile à saisir que l'on peut estimer l'investissement des ménages et reconstruire leur compte d'accumulation. On emploiera donc une approche indirecte.

En effet, on peut considérer que les investissements des ménages se composent de deux parties. Une première partie destinée à l'achat d'animaux destinés à d'autres fins que l'abattage ou à l'expansion et la réhabilitation des logements et une seconde destinée à l'amélioration du capital de production informel et agricole individuel (dans le cas où le chef de ménage en possède un). Tandis que ce dernier type d'investissement peut être appréhendé sur la base d'une enquête sur les secteurs informel et agricole, les investissements en animaux et en logements (résidentiels ou non) seront mesurés par d'autres méthodes.

S'agissant des animaux, on peut supposer que l'épargne des éleveurs sous forme de cheptel correspond à la différence entre l'année en cours et l'année précédente des cheptels présents dans la zone. Les données disponibles confrontées avec celles issues de l'enquête agricole permettent d'évaluer cette grandeur.

Pour ce qui est des logements, comme pour la construction de la branche BTP, on comptera le nombre de chantiers privés existant dans la ville et on y appliquera un coût moyen de construction. Ce comptage rapide consiste en un recensement des chantiers dans chaque quartier de la ville, en notant le type du quartier, le type de construction (habitat traditionnel, en dur ou banco, villa, etc.), le degré d'achèvement de la construction, le nombre de pièces, le niveau d'équipement du quartier (adduction d'eau, électricité), le début de la construction, la domiciliation du propriétaire, etc. Quelques entretiens avec des opérateurs du bâtiment sur place permettent d'estimer les coûts moyens de chaque catégorie de maisons et la durée moyenne de construction. Cette dernière information est nécessaire afin de ne prendre en compte que les dépenses réalisées durant l'année en cours. On pourra comparer les résultats avec les déclarations des ménages urbains.

Cette approche par comptage permet de saisir les investissements des ménages de la ville principale. On obtient ainsi une approximation de la FBCF créée sur fonds privés dans la ville. L'épargne sera donc égale à l'investissement, corrigé des transferts en capital reçus et des crédits bancaires qu'on peut retrouver dans les structures de crédit, spécialement pour ce qui est du crédit affecté à la construction de logements et des bâtiments à caractère professionnel.

Une enquête auprès des banques et institutions de crédit local permet de donner une idée sur l'épargne des ménages et le crédit octroyé aux ménages au cours de la période d'étude avec ses différentes caractéristiques (montant, destination, affectation). L'enquête auprès des ménages permet aussi de donner une approximation des crédits alloués à la construction, notamment dans le module des revenus des ménages et d'autres rentrées d'argent.

Il convient de rappeler que l'examen des registres d'attribution de lots de la commune dans lesquels est indiquée l'adresse des demandeurs et donc leur origine ne permet d'aborder qu'une fraction faible de la réalité, car la majeure partie de la croissance de la surface urbanisée et du parc de logements se fait dans les quartiers dits spontanés.

Pour les ménages ruraux, il est impossible d'appliquer la méthode qui vient d'être présentée. On préférera donc reprendre les estimations des investissements ruraux par la modélisation de la maquette ECOLOC. Mais, dans certains pays, comme dans la région de Sikasso au Mali, il peut exister d'autres sources d'informations qu'on peut comparer aux estimations de cette maquette. Dans cette zone, par exemple, le monde des agriculteurs est relativement bien organisé et encadré. Il existe donc plusieurs sources d'information qui permettent de se rendre compte des investissements effectués sur l'épargne propre des ménages ruraux. Par exemple, des structures communautaires dont l'objet est notamment de collecter des fonds privés afin de financer des investissements d'intérêt communautaire ont été mises en place depuis un certain nombre d'années. Ils sont répertoriés dans les budgets d'investissement de développement local, et ils sont généralement suivis par des ONG ou projets internationaux sur place. Par ailleurs, dans les zones encadrées productrices de coton, il existe des associations villageoises dont l'objet principal est de permettre aux paysans d'investir. On a pu ainsi estimer ces investissements ruraux par la somme des budgets de ces associations.

### *Les ressources des ménages*

Une fois les dépenses courantes et d'investissement des ménages faites, il est nécessaire d'identifier la source des revenus qui permettent de les financer.

Les revenus (monétarisés ou non) des ménages proviennent (1) de la rémunération de leur travail, issue d'un emploi salarié ou d'un emploi non salarié, (2) de la rémunération du capital dont ils sont propriétaires, (3) des prestations sociales versées par l'État ou des employeurs privés, et (4) des transferts en provenance d'autres ménages résidents dans la zone, dans le reste du pays ou à l'étranger.

La plupart des informations sur les ressources des ménages proviennent des comptes des autres secteurs : salaires provenant des administrations et des entreprises, prestations sociales issues des administrations, dividendes versés par les entreprises, etc.

#### *i) La rémunération du travail salarié*

L'individu travailleur reçoit en échange de son travail un salaire brut de son employeur. L'employeur peut être une personne morale, une personne physique (entrepreneur individuel) ou un ménage employant du personnel domestique. La rémunération des fonctionnaires et autres employés des administrations est retracée dans les comptes de leur employeur. Les salaires du secteur marchand sont fournis à travers le compte de production et exploitation des branches, bâtis grâce à une enquête sur les secteurs moderne et informel. Les salaires du personnel permanent et occasionnel du secteur agricole sont fournis par une enquête agricole. Les salaires des domestiques seront issus de l'enquête auprès des ménages.

#### *ii) La rémunération du travail non salarié*

L'individu peut être salarié ou fournir son travail dans le cadre d'une entreprise individuelle en tant que patron de son entreprise (entrepreneur individuel) ou en tant que membre non salarié du même ménage que le patron. Dans le second cas, on parle du travail non salarié, c'est-à-dire un travail effectué en vue d'un bénéfice ou d'un gain, en nature ou en espèces.

Que l'individu soit patron de son entreprise informelle ou de son exploitation agricole ou qu'il soit un membre du ménage qui travaille pour l'entreprise familiale, la rémunération du travail est toujours difficile à être isolée de celle du capital dégagé par l'établissement producteur. Ainsi, dans le cas des unités des secteurs informel et agricole, il faudra faire la part de l'EBE destinée à la rémunération des travailleurs non salariés et des propriétaires. L'information sur les revenus non salariaux sera issue des enquêtes sur les secteurs informel, moderne et agricole. Il faudra estimer l'équivalent du salaire qui serait attribué aux travailleurs non salariés.

#### *iii) Le revenu de la propriété et de l'entreprise*

Ces revenus sont ceux que perçoit un propriétaire d'actifs financiers ou d'actifs non financiers non produits, en échange de leur mise à disposition d'une autre unité institutionnelle. Il s'agit des intérêts, des

dividendes, des loyers de terrains et de gisements (sables, argiles, pierres) et d'autres revenus distribués par des entreprises sociétaires. Dans le cas des terrains, il s'agit exclusivement des terrains agricoles. L'information sur ce type de revenus découlera également des enquêtes sur les secteurs informel, moderne et agricole. *La location d'actifs produits relève en revanche de la production.*

*iv) L'excédent brut d'exploitation du secteur informel et agricole*

*v) Les loyers pour habitations et bâtiments à vocation professionnelle*

Cette source de revenus comprend des loyers payés pour occupation de logement et d'autres bâtiments aux mains des ménages (boutiques, kiosques). Il faut également faire la part des logements occupés par les propriétaires (loyers non imputés) et des loyers des bâtiments utilisés par leurs propriétaires dans le cadre du secteur informel. L'enquête sur la consommation des ménages (modules Habitat et Revenus) et l'enquête sur le secteur informel (module A) permettent de résoudre ce problème.

*vi) Les revenus sociaux*

Il s'agit des prestations sociales versées aux ménages et des transferts communautaires. Les premières sont fournies par la caisse de sécurité ou de prévoyance sociale tandis que les secondes le sont par une enquête auprès des ménages. Les prestations sociales sont des transferts, en espèces ou en nature, reçus par des ménages en vue d'alléger la charge financière que représente pour ceux-ci la protection contre un certain nombre de risques ou de besoins. Ils sont effectués par les administrations publiques et les institutions privées (IPSB). Cependant, tous les transferts que les ménages peuvent recevoir des administrations ne relèvent pas nécessairement de la protection sociale ; on retiendra ceux qui répondent à certains besoins, à savoir la maladie, l'invalidité et l'infirmité, l'accident du travail et les maladies professionnelles, le chômage et la protection de l'emploi, la maternité, la famille et le logement, l'éducation, la survie et l'indigence, ainsi que la vieillesse.

*vii) Les autres transferts reçus*

Les ménages reçoivent des prestations des administrations publiques, des transferts d'autres ménages, des indemnités d'assurance dommages et d'autres transferts courants et en capital.

Les comptes des diverses administrations, l'enquête auprès des ménages et d'autres enquêtes ad hoc sont les principales sources des données.

### *2.2.3.3. Entreprises modernes*

Le terme entreprise désigne tout agent producteur marchand, dès lors qu'il n'est pas partie d'un ensemble juridique plus vaste qui serait producteur marchand. Il faudra distinguer l'entreprise au sens général du terme de l'entreprise individuelle informelle. Les entreprises individuelles informelles ne sont pas dissociées des ménages qui les possèdent. Leurs opérations sont donc retracées dans le compte du secteur ménage. Les entreprises dont il est question ici sont des entreprises modernes, par opposition aux entreprises individuelles.

Le secteur moderne peut poser un problème de traitement lorsque le siège social de l'entreprise se trouve en dehors de la zone d'étude. Dans ce cas précis, on devra effectuer le traitement des comptes de l'entreprise-mère pour estimer la part du chiffre d'affaires, de la production, de la valeur ajoutée et des charges qui reviennent à l'établissement local. La production de la succursale sera déterminée au prorata de la masse salariale du personnel. Cela n'est possible que si l'entreprise-mère se trouve sur le territoire national. Dans le cas contraire, les renseignements utiles sur le siège seront demandés aux représentants locaux de l'entreprise pour estimer la part de la production qui revient à la succursale locale.

Le compte du secteur moderne se bâtit en faisant ressortir les soldes caractéristiques tels que la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation et l'épargne. La production est la ressource première des unités institutionnelles Entreprises.

### Comptes courants intermédiaires

Il faut établir ainsi 3 comptes courants intermédiaires :

- **Le compte de production** qui fait apparaître la production en ressources, et en emplois l'achat des consommations intermédiaires et un solde correspondant à la valeur ajoutée (VA).
- **Le compte d'exploitation** qui reprend la VA et intègre les subventions d'exploitation en ressources et fait apparaître la rémunération des salariés et les impôts indirects et un solde, qui est l'excédent brut d'exploitation (EBE) en emplois.
- **Le compte de revenus** qui reprend l'EBE en ressources et le répartit en rémunération du capital (revenu de la propriété et de l'entreprise), en impôts sur le revenu et les cotisations sociales en emplois. Il dégage un solde, qui est l'épargne brute en emplois.

EMPLOIS	RESSOURCES
<b>COMPTES COURANTS</b>	
<b>Compte de production</b>	
Consommations intermédiaires	Production
<b>Valeur ajoutée brute (y compris TVA)</b>	
<b>Compte d'exploitation</b>	
Rémunération des salariés	<b>Valeur ajoutée brute (y compris TVA)</b>
Impôts liés à la production	Subventions d'exploitation (reçues)
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	
<b>Compte de revenus</b>	
Revenu de la propriété et de l'entreprise (intérêts, dividendes versés)	<b>Excédent brut d'exploitation</b>
Impôts sur le revenu	
Cotisations sociales versées	
<b>Épargne brute</b>	

Pour une branche donnée, on établira des comptes intermédiaires des établissements. Ce n'est qu'après avoir établi tous les comptes de branches qu'on aura les comptes des secteurs.

#### Structure du compte des entreprises formelles

La structure générale des comptes des établissements se présente comme suit :

EMPLOIS	RESSOURCES
<b>COMPTES COURANTS</b>	
Impôts locaux	EBE
Impôts sur le bénéfice	
Cotisations sociales	
Revenus de la propriété et de l'entreprise <i>Intérêts versés</i>  <i>Dividendes versés</i> <i>Autres revenus de la propriété versés</i>	Subventions d'exploitation reçues de l'État
Épargne brute	
<b>COMPTE D'ACCUMULATION</b>	
FBCF	<b>Épargne brute</b>
Transferts en capital (versés) <i>hinterland</i> <i>reste du pays</i> <i>étranger</i>	Transferts en capital (reçus) <i>hinterland</i> <i>reste du pays</i> <i>étranger</i>
<b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement</b>	

#### 2.2.3.4. Le compte des administrations publiques

Le secteur institutionnel « Administrations publiques » regroupe les unités institutionnelles dont la fonction économique principale est de **produire les services non marchands** destinés à toutes les unités ou d'**effectuer des opérations de redistribution** du revenu ou du patrimoine national.

Au niveau local, on distinguera trois types d'administrations qui diffèrent du classement adopté par le SCN. Il s'agira des comptes suivants :

- **Le compte de la commune ;**
- **Le compte de l'administration déconcentrée ;**
- **Le compte des autres administrations.**

Ce choix tient notamment au fait que l'on désire plus particulièrement mettre en avant le rôle de la commune de la ville principale. Elle sera donc séparée des autres entités administratives financées sur fonds publics nationaux que l'on regroupera dans un compte appelé "administration déconcentrée". De même, il serait intéressant d'isoler les administrations de projets fonctionnant sur l'aide internationale afin de voir la contribution de cette aide dans l'économie locale, aussi bien sous forme de distribution de revenus que de promotion d'investissements.

### Le compte de la commune

#### Structure du compte

<b>EMPLOIS</b>	<b>RESSOURCES</b>
<b>COMPTE COURANT</b>	
Budget de fonctionnement	Consommation finale des services non marchands (CFSNM)
	Impôts et taxes <i>ménages</i> <i>secteur informel</i> <i>secteur moderne</i>
Remboursement d'emprunts	<b>TAXES INDIRECTES</b>  <i>agriculture, sylviculture, bois, pêche</i> <i>industrie</i> <i>BTP</i> <i>commerce</i> <i>transport</i> <i>autres services marchands</i>
Dépenses spéciales	Dotations de l'État
Autres transferts courants versés <i>.....hinterland</i> <i>reste du pays</i> <i>étranger</i>	Autres transferts courants reçus <i>.....hinterland</i> <i>reste du pays</i> <i>étranger</i>
<b>Épargne</b>	
<b>COMPTE D'ACCUMULATION</b>	
<b>EMPLOIS</b>	<b>RESSOURCES</b>
FBCF	<b>Épargne</b>
Transferts en capital versés <i>hinterland</i> <i>reste du pays</i> <i>étranger</i>	Transferts en capital reçus <i>hinterland</i> <i>reste du pays</i> <i>étranger</i>
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>

#### Informations relatives aux différents postes du compte

Les informations permettant d'élaborer le compte de la commune sont disponibles dans les budgets communaux.

#### i) Les ressources des communes

L'introduction des données dans la MCS suppose que l'on puisse distinguer les recettes prélevées sur les ménages de la commune de celles qui proviennent d'une taxation d'activités productives (commerce et autres). On procédera de la sorte :

1. Les produits du domaine, les patentes et licences, les taxes de marchés et de gares routières sont inscrits dans les comptes de branches ;
2. Les taxes foncières et d'ordures ménagères sont inscrites à l'intersection avec les colonnes ménages et entreprises ;
3. Les dotations de l'État comme transfert du reste du pays et les aides publiques internationales comme transferts du reste du monde. On distinguera les transferts destinés au financement des dépenses de fonctionnement de ceux destinés à celui de l'investissement.

Il faut signaler que les dotations de l'état ne contiennent pas de rétrocessions de l'État de patentes et licences ou taxes foncières.

#### ii) Les dépenses des communes

Du côté des dépenses, à l'intersection de la ligne produit « services non marchands » et de la colonne « commune » figure l'ensemble du budget de fonctionnement. A l'intersection de la ligne « accumulation » et de la colonne « commune », on retrouvera les financements des investissements communaux.

#### Le compte de l'administration déconcentrée

Le compte de *l'administration déconcentrée* regroupe les administrations publiques autres que la commune basées dans la zone d'étude. Il s'agit des directions régionales ou départementales de l'ensemble des ministères et d'autres services qui dépendent directement du budget de l'État, notamment des camps de l'armée, de la gendarmerie et de la police ainsi que la succursale ou l'antenne de *l'organisme de sécurité sociale sous la responsabilité de l'administration centrale et institutions similaires* (CNPS en Côte d'Ivoire par exemple).

Des structures comme les écoles et les formations sanitaires font partie de ce groupe, si plus de la moitié de leurs ressources (revenus de la propriété compris) sont constituées de transferts en provenance de l'administration publique. Dans le cas contraire, elles sont rangées dans les « autres administrations » en tant qu'institutions privées sans but lucratif. Le classement des unités institutionnelles dans l'une ou l'autre des administrations publiques est donc fonction de l'origine de leurs ressources. Ce secteur institutionnel comprend aussi l'aéroport, le port, et éventuellement l'antenne locale de la radio nationale.

Rappelons que les entreprises publiques marchandes (eau, téléphone, électricité, poste, etc.) sont répertoriées dans le secteur des entreprises modernes et non dans les administrations déconcentrées.

#### *Structure du compte*

EMPLOIS	RESSOURCES
<b>COMPTE COURANT</b>	
Budget de fonctionnement <i>consommation finale</i> <i>salaires des fonctionnaires</i>	CFSNM
	Impôts sur revenu des ménages
Transferts aux ménages (prestations sociales)	Impôts sur le bénéfice
Transferts à la commune et autres collectivités	Cotisations sociales <i>commune</i> <i>entreprises</i> <i>autres administrations</i>
Transferts aux entreprises (subventions d'exploitation)	Impôts et taxes indirectes <i>agriculture, sylviculture, bois, pêche</i> <i>industrie</i> <i>BTP</i> <i>commerce</i> <i>transport</i> <i>autres services marchands</i>
Transferts vers le reste du pays	Droits de douanes et taxes à l'exportation <i>agriculture, sylviculture, bois, pêche</i> <i>industrie</i> <i>BTP</i> <i>transport</i>

Autres transferts courants versés <i>hinterland</i> <i>reste du pays</i> <i>étranger</i>	Autres transferts courants reçus <i>hinterland</i> <i>reste du pays</i> <i>étranger</i>
<b>Épargne</b>	
<b>COMPTE D'ACCUMULATION</b>	
<b>EMPLOIS</b>	<b>RESSOURCES</b>
FBCF	<b>Épargne</b>
Transferts en capital versés <i>hinterland</i> <i>reste du pays</i> <i>étranger</i>	Transferts en capital reçus <i>hinterland</i> <i>reste du pays</i> <i>étranger</i>
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>

*Informations relatives aux différents postes du compte*

i) Les ressources de l'administration déconcentrée

Les recettes sont constituées de l'ensemble des impôts et taxes collectées par ou au nom de l'État sur les agents locaux et des cotisations que les employeurs versent pour leurs salariés. On trouvera les informations sur les impôts à la direction des impôts, au Trésor, et à la direction des douanes. Néanmoins, dans le cas où ces administrations couvrent un territoire plus grand que la zone étudiée, il faudra s'efforcer de faire la part de ce qui revient à la zone d'étude. Concernant les impôts sur les entreprises, il est possible que certaines entreprises modernes dont le siège est dans la capitale versent leurs impôts au niveau central et non régional. C'est une des questions dont il faudra s'assurer auprès d'elles. On devra se rendre au Trésor pour trouver la part qui revient à l'entreprise ou à la succursale locale. Comme pour les entreprises multirégionales, on fera la proportion par rapport à la production ou à la valeur ajoutée locale.

Pour ce qui est des cotisations sociales, l'on utilisera les fichiers de la caisse nationale de sécurité sociale (la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale -CNPS- en Côte d'Ivoire par exemple) et des informations issues des entreprises modernes.

ii) Les dépenses de l'administration déconcentrée

Pour les investissements, on distinguera des investissements publics de fonction régionale des investissements publics de fonction nationale. Ces investissements sont financés soit par l'État sur les recettes publiques, soit sur fonds étrangers. Ces informations seront disponibles au niveau de la préfecture, si cette dernière en tient le registre. Toutefois, il est fort probable qu'il ne s'agisse que d'une partie des investissements publics, la plupart de ces derniers étant décidés au niveau central, sans réelle concertation avec les autorités locales. Il faudra toujours se référer au budget national d'investissement et faire un recensement des projets qui touchent la zone étudiée. Beaucoup d'entre eux auront un rayon d'action supérieur à la zone étudiée. De même, il faudra faire la part de ceux qui reviennent aux différents milieux (urbain et rural). Pour cela, il faudra appliquer pour le projet concerné des clés de répartition selon un critère de population ou d'autres jugés pertinents.

L'écart entre la somme des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement public financées sur fonds nationaux et les recettes publiques collectées localement constitue un solde. S'il est positif, alors la zone finance d'une certaine manière le reste du pays. On inscrit donc cet écart dans la colonne de ce compte comme un transfert vers le reste du pays. S'il est négatif, alors la zone reçoit un transfert du reste du pays. Il est inscrit en ligne comme une recette du compte venant de l'extérieur de la zone.

Le compte des "autres administrations"

Ce compte comprend deux (2) éléments :

- *les antennes locales des administrations ou institutions qui gèrent sur place et de manière permanente l'aide internationale publique* en provenance de leurs pays ou des institutions d'origine. Ils interviennent directement dans l'économie locale pour la mise en œuvre de projets d'aide internationale. Ainsi, ces administrations ont la caractéristique de ne pas recevoir des fonds

localement. Ces administrations assurent des investissements publics (travaux publics, appui à l'agriculture, programmes sanitaires, etc.) et fournissent des services non marchands aux ménages. Le SCN choisit d'inclure ces structures dans les administrations publiques centrales.

- *l'ensemble des institutions privées sans but lucratif (IPSBL)*. Ce secteur est constitué des institutions qui sont financées sur fonds privés et qui fournissent des services non marchands exclusivement aux ménages. Il s'agit essentiellement des structures et organisations non gouvernementales au service des ménages et sans but lucratif. Ce secteur institutionnel comprend des églises, des associations, des clubs, des cercles, des partis politiques, des organisations non gouvernementales pourvoyeuses de services sociaux et sanitaires, etc.

*Structure du compte*

EMPLOIS	RESSOURCES
<b>COMPTE COURANT</b>	
Budget de fonctionnement <i>consommation finale</i> <i>salaires des fonctionnaires</i>	CFSNM
	Cotisations et contributions volontaires des ménages
Transferts à l'administration déconcentrée (cotisations sociales)	Transferts courants reçus <i>hinterland</i> <i>reste du pays</i> <i>étranger</i>
Transferts aux ménages (prestations sociales)	Subventions de l'État
Autres transferts courants versés <i>hinterland</i> <i>reste du pays</i> <i>étranger</i>	Autres transferts courants reçus <i>hinterland</i> <i>reste du pays</i> <i>étranger</i>
<b>Épargne</b>	

<b>COMPTE D'ACCUMULATION</b>	
EMPLOIS	RESSOURCES
FBCF	<b>Épargne</b>
Transferts en capital versés <i>hinterland</i> <i>reste du pays</i> <i>étranger</i>	Transferts en capital reçus <i>hinterland</i> <i>reste du pays</i> <i>étranger</i>
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>

*Informations relatives aux différents postes du compte*

i) Les ressources des autres administrations

Les transferts qui apparaissent dans le compte des "autres administrations" sont ceux exclusivement destinés à assurer les dépenses de fonctionnement, ceux destinés à financer les dépenses d'investissement figurant dans le compte d'accumulation.

ii) Les dépenses des autres administrations

Les dépenses de fonctionnement résultent de la construction de la branche Services non marchands. Pour ce qui est des investissements, il faudra faire l'inventaire de l'ensemble des investissements publics financés par les bailleurs de fonds internationaux. On trouvera toutes ces informations auprès des antennes des projets implantés sur place, au niveau de la préfecture et dans le plan national d'investissement (puisque la plupart des projets n'ont pas d'antennes localement).

**2.2.4. Le compte de l'extérieur ou du reste du monde**

Les secteurs institutionnels correspondent à des regroupements d'unités institutionnelles résidentes, réalisés en tenant compte de leur fonction économique principale. Comme tel, le reste du monde ne constitue pas un secteur institutionnel car on ne s'intéresse pas aux unités institutionnelles non résidentes, mais plutôt à une compilation qui regroupe tous les flux, tous secteurs et tous pays confondus. Il s'agit d'un ensemble très hétérogène.

Les opérations qui ont pour contrepartie une unité non résidente sont appelées les opérations avec l'extérieur.

Ces opérations consistent en :

- des échanges de biens et services : les importations et exportations qui participent au marché ; une partie des importations peut être utilisée en consommations intermédiaires et en investissement ;
- des échanges de revenus : rémunérations et transferts envoyés au reste du monde ou reçus du reste du monde ;

Pour être symétrique des comptes des unités résidentes, le compte du Reste du Monde doit être tenu du point de vue de l'extérieur. Ainsi, les importations figurent en ressources du Reste du Monde et les exportations en emplois.

Pour des besoins d'analyse, le compte des opérations avec l'extérieur peut être subdivisé en trois sous-comptes : hinterland, reste du pays et reste du monde. Il est également possible de distinguer les pays limitrophes du reste du monde. On se limitera à retracer les relations bilatérales de l'économie locale avec chacune des zones retenues et non pas les relations que ces zones peuvent avoir entre elles.

#### 2.2.4.1. Structure du compte

<b>EMPLOIS</b>	<b>RESSOURCES</b>
Exportations des agents locaux <i>agriculture, sylviculture, bois, pêche</i> <i>industrie</i> <i>BTP</i> <i>commerce</i> <i>transport</i> <i>autres services marchands</i>	Importations des agents locaux <i>agriculture, sylviculture, bois, pêche</i> <i>industrie</i> <i>BTP</i> <i>commerce</i> <i>transport</i> <i>autres services marchands</i>
Dividendes ou bénéfices provenant des entreprises locales (rapatriation)	Dividendes ou bénéfices provenant des entreprises locales (expatriation)
Transferts courants vers <i>administrations locales</i> <i>entreprises locales</i> <i>ménages locaux</i>	Transferts courants en provenance <i>administrations locales</i> <i>entreprises locales</i> <i>ménages locaux</i>
Transferts en capital vers <i>administrations locales</i> <i>entreprises locales</i> <i>ménages locaux</i>	Transferts en capital en provenance <i>administrations locales</i> <i>entreprises locales</i> <i>ménages locaux</i>
Capacité de financement	
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>

#### 2.2.4.2. Informations relatives aux différents postes du compte

##### Commerce extérieur

L'évaluation des importations et des exportations a été évoquée au niveau des comptes des produits. Il convient de rappeler que les éléments du compte de l'extérieur servent à boucler la MCS.

##### Transferts

Les transferts de recettes fiscales des collectivités locales vers l'État sont enregistrés en ressources du compte du reste du pays. Les subventions de l'État aux collectivités locales sont enregistrées en emplois du compte du reste du pays. Ces informations peuvent être obtenues dans le budget des municipalités.

Les transferts entre ménages résidents et non-résidents sont constitués essentiellement par des transferts de fonds adressés par les travailleurs migrants à leur famille demeurant dans leur pays ou région d'origine. Ils sont enregistrés en emploi (ou en ressource) du compte des ménages et en ressource (ou emploi) du compte de l'Extérieur. Une première estimation est fournie par l'enquête ménages.

Les entreprises détenues par les non-résidents versent des dividendes à leurs propriétaires. Celles-ci sont enregistrées en ressource du compte du reste du monde. Cette information est obtenue lors de l'élaboration du compte des entreprises modernes et informelles.

Les investissements publics et privés financés par le reste du monde sont enregistrés en emploi du compte du reste du monde et sont estimés lors de l'élaboration des comptes de la commune, de l'administration déconcentrée et des autres administrations.

Les soldes des comptes de l'Extérieur donnent la capacité (ou le besoin) de financement (épargne ou désépargne) de l'Extérieur. Ils permettent d'apprécier le degré d'extraversion de l'économie locale.

### III. PASSAGE DES COMPTES D'AGENTS LOCAUX à la MCS

#### 3.1. Définition de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS)

C'est un tableau carré à double entrée où, pour une année déterminée, sont enregistrés les flux comptables (correspondant aux transactions économiques), de recettes et de dépenses des agents économiques de la zone étudiée (recettes en ligne et dépenses en colonne). Ce qui fait qu'à l'intersection de chaque ligne et colonne, on peut lire une dépense du compte en colonne et un revenu du compte en ligne. Le compte est équilibré lorsque son total en ligne est égal à son total en colonne. Lorsque  $n-1$  comptes sont équilibrés, le  $n^{\text{ième}}$  l'est aussi.

Elle est formée d'un ensemble de comptes d'agents, de branches d'activité, de produits et de facteurs et obéit au principe selon lequel les dépenses des uns font le revenu des autres. Elle décrit les interdépendances des secteurs de production et s'attache à retracer les relations entre la structure de la production et la distribution des revenus, les comportements d'accumulation ainsi que les échanges avec l'extérieur. Elle permet de synthétiser en un tableau unique l'ensemble des transactions réalisées entre les différents agents économiques.

A la différence d'autres tableaux de comptabilité nationale, par exemple le Tableau d'Entrées-Sorties - TES- et le Tableau Economique d'Ensemble -TEE-, dont elle constitue une synthèse, la MCS n'a pas nécessairement un format ou une structure unique. Le TES décrit l'origine des biens et services (production, importations, etc.) et leurs différentes utilisations (consommation, investissement, etc.) ; il représente le système productif comme un ensemble de branches. Le TEE décrit la formation de revenus des agents (distribués et redistribués) regroupés en secteurs institutionnels qui ont un comportement économique analogue (ménages, entreprises, administrations).

Par rapport au tableau d'échanges intersectoriels ou tableau d'échanges interindustriels (TEI), dont le but est de permettre de convertir la matrice des flux en une matrice des rapports pour dégager les coefficients techniques, la principale innovation de la MCS est d'adjoindre des lignes et des colonnes correspondant aux branches et aux secteurs institutionnels qui spécifient l'économie étudiée : entreprises, ménages, administrations publiques.

#### 3.2. Structure

Une MCS comprend 6 types de comptes :

- ❑ **Les comptes des branches** : ils retracent le processus de production. Il indique la valeur de la production (en colonne) et les dépenses des branches nécessaires à cette production (en ligne).
- ❑ **Les comptes des produits** : ils permettent de mettre en rapport la production locale issue des comptes de branches et les importations avec la demande composée des consommations intermédiaires des branches, des demandes finales des ménages et des administrations, et des exportations.

- ❑ **Les comptes des secteurs institutionnels** : ils représentent les flux de dépenses et de revenus des différents secteurs institutionnels.
- ❑ **Les comptes des facteurs** : ils décrivent la formation et la circulation des revenus issus du processus de production (rémunération du travail et du capital).
- ❑ **Les comptes d'accumulation** : ils permettent de répertorier les investissements (FBCF) effectués dans la zone par l'ensemble des secteurs institutionnels et les diverses sources de financement de cet investissement. Ils sont équivalents au compte de capital de la Comptabilité Nationale.
- ❑ **Le compte de l'extérieur de l'économie locale** : il rend compte des relations de la zone avec le reste du pays et le reste du monde.

		LES DEPENSES						
Secteurs institutionnels		Secteurs institutionnels	Comptes des branches	Comptes des produits	Comptes des facteurs	Comptes d'accumulation	Comptes extérieurs	TOTAL DES DEPENSES
LES REVENUS	Secteurs institutionnels							
	Comptes des branches							
	Comptes des produits							
	Comptes des facteurs							
	Comptes d'accumulation							
	Comptes extérieurs							
	TOTAL DES REVENUS							

La nature et le degré de désagrégation de la MCS dépendent étroitement de la problématique retenue et d'objectifs de recherche. Par exemple, pour une analyse fine des activités économiques, il est important de séparer les entreprises modernes des entreprises intermédiaires. De même, l'informel peut être distingué du formel au niveau de chaque branche. L'on peut également isoler un seul produit agricole compte tenu de son importance dans l'économie. Les questionnaires s'approprient à tous ces détails. Nous retiendrons deux degrés de désagrégation (la forme désagrégée et la forme agrégée) conformément aux formats des pages 43, 44 et 45 ci après.

### Matrice de comptabilité sociale (forme désagrégée)

		Branches							Produits										
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16		
		Agri, syl, pêche	Industrie	BTP	Commerce	Transport	ASM	SNM	Total Branches	Agri, syl, pêche	Industrie	BTP	Commerce	Transport	ASM	SNM	Total Produits		
1	Agri, syl, pêche	Pas de chiffres dans ce cadre							Total Branches	P1								P1	
2	Industrie									P2								P2	
3	BTP									P3								P3	
4	Commerce									P4								P4	
5	Transport									Production de divers produits par les branches								P5	P5
6	Autres serv. march.									P6								P6	
7	SNM									P7								P7	
8	<b>Total Branches</b>									P1 P2 P3 P4 P5 P6 P7								P1+...+P7	
9	Agri, syl, pêche	Consommations intermédiaires des branches en divers produits							Colonnes 1 à 7	Marges commerciales (M)								(M1+M2)-(M1+M2)	
10	Industrie									M1 M2 *(M1+M2)									
11	BTP									M1 M2 *(M1+M2)									
12	Commerce									M1 M2 *(M1+M2)									
13	Transport									M1 M2 *(M1+M2)									
14	Autres serv. march.									M1 M2 *(M1+M2)									
15	SNM									M1 M2 *(M1+M2)									
16	<b>Total Produits</b>	Ligne 9+10+11+12+13+14+15								M1 M2									
17	Ménages	Divers impôts et taxes indirects payés à la commune par les branches							Colonnes 1 à 7	Droits de douane sur divers produits payés aux administrations déconcentrés (D)								D1+...+ D7	
18	Entreprises																		
19	Commune																		
20	Adm. Déconcentrée	Divers impôts indirects et taxes payés aux administrations autres que la commune par les branches																	
21	Autres administrations																		
22	Travail	Revenu du travail							Colonnes 1 à 7	Pas de chiffres dans ce cadre									
23	Capital	Revenu du capital (EBE)																	
24	Ménages	Pas de chiffres dans ce cadre							Pas de chiffres dans ce cadre										
25	Entreprises																		
26	Administrations																		
27	Hinterland	Pas de chiffres dans ce cadre							Importations en divers produits (IMP)								IMP1		
28	Reste du pays																IMP2		
29	RDM																IMP3		
30	<b>Total Global</b>	Production des branches							Offre totale en chaque produit										

### Matrice de comptabilité sociale (forme désagrégée (suite))

		Secteurs institutionnels					Facteurs de production		Accumulation			Extérieur			Total Global
		17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
		Ménages	Entreprises	Commune	Adm. déc.	Autres adm.	Travail	Capital	Ménages	Entreprises	Admin.	Hinterland	Reste pays	RDM	
1	Agri, syl, pêche	Pas de chiffres dans ce cadre					Pas de chiffres dans ce cadre		Pas de chiffres dans ce cadre			Pas de chiffres dans ce cadre			P1
2	Industrie														P2
3	BTP														P3
4	Commerce														P4
5	Transport														P5
6	Autres serv. march.														P6
7	SNM														P7
8	<b>Total Branches</b>														P1+...+P7
9	Agri, syl, pêche	Consommation finale des secteurs en différents produits (CF)					Pas de chiffres dans ce cadre		Investissement des agents en divers produits (Inv)			Exportations des différents produits (EXP)			Demande totale en chaque produit
10	Industrie														
11	BTP														
12	Commerce														
13	Transport														
14	Autres serv. march.														
15	SNM														
16	<b>Total Produits</b>														CF1
17	Ménages	Transferts interménages	Indemnités d'assurance		Prestations sociales	Transferts	Revenu du travail	Pas de chiffres dans ce cadre			Transferts courants reçus par les agents locaux			Revenu ménages	
18	Entreprises	Primes d'assurance	Primes et indem. d'assurance	Primes d'assurance	Prime assur. Subventions	Primes d'assurance	Rev du cap (EBE)							Revenu entreprises	
19	Commune	Impôts sur revenu	Impôts sur revenu			Transferts	Recettes commune								
20	Adm. Déconcentrée	Impôts sur revenu	Impôts revenu Cotisation soc.	Cotisation soc.	Cotisation soc.	Cotisation soc.	Recettes publiques								
21	Autres administrations	Cotisations volontaires			Subventions IPSBL		Recettes autres Adm.								
22	Travail	Pas de chiffres dans ce cadre					Pas de chiffres dans ce cadre		Pas de chiffres dans ce cadre			Pas de chiffres dans ce cadre			Revenu du travail
23	Capital														Revenu capital (EBE)
24	Ménages	E1 E2 Epargne des secteurs (E) E31 E32 E33					Pas de chiffres dans ce cadre		Pas de chiffres dans ce cadre			Transferts en capital reçus par les agents locaux			FBCF Ménages
25	Entreprises														FBCF Entreprises
26	Administrations														FBCF adm
27	Hinterland	Transferts courants et en capital des agents locaux vers l'extérieur					Pas de chiffres dans ce cadre		Pas de chiffres dans ce cadre			Pas de chiffres dans ce cadre			Recettes de l'ext
28	Reste du pays														
29	RDM														
30	<b>Total Global</b>	Dépenses ménages	Dépenses entreprises	Budget fonct. commune	Budget fonct. adm. déc	Budget fonct. autres adm.	Revenu du travail	Revenu du capital (EBE)	FBCF ménages	FBCF entreprises	FBCF adm.	Dépenses de l'extérieur			Total global

ASM = Autres services marchands

SNM = Services non marchands

## Matrice de comptabilité sociale (forme agrégée)

	8	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			
	Branches	Produits	Secteurs institutionnels					Facteurs de production			Accumulation			Extérieur			Total Global		
			Ménages	Entreprises	Commune	Adm. Déconcentrée	Autres adm.	Travail	Capital	Ménages	Entreprises	Admin.	Hinterland	Reste pays	Etranger				
Branches		Production C(8,16)														Production C(8,30)			
Produits	Consom. Interm. C(16,8)		Consommation finale C(16,17)		Consom. finale C(16,19)	Consom. finale C(16,20)	Consom. finale C(16,21)			FBCF ménages C(16,24)	FBCF entreprises C(16,25)	FBCF admin. C(16,26)	Exportation vers hinterland C(16,27)	Exportation vers reste du pays C(16,28)	Exportation vers étranger C(16,29)	Demande totale C(16,30)			
Ménages			Transferts interménages C(17,17)	Indemnités d'assurance C(17,18)		Prestations sociales C(17,20)	Transferts C(17,21)	Revenu du Travail C(17,22)					Tranferts courants C(17, 27) à (C21,29)			Revenu ménages C(17,30)			
Entreprises			Primes d'assurance et subventions C(18,17)	Primes, indemnités d'ass. C(18,18)	Primes d'assurance C(18,19)	Primes assur. et subv. C(18,20)	Primes d'assurance C(18,21)		Revenu du Capital C(18,23)									Revenu entreprises C(18,30)	
Commune	Impôts indirects C(19,8)		Impôts sur le revenu C(19,17)	Impôts sur le revenu C(19,18)			Transferts C(19,21)												Recettes commune C(19,30)
Adm. déc.	Impôts indirects C(20,8)	Droits de douane C(20,16)	Impôts sur le revenu C(20,17)	Impôts revenu, cot. Sociales C(20,18)	Cotisations sociales C(20,19)	Cotisations sociales C(20,20)	Cotisations sociales C(20,21)												Recettes publiques C(20,30)
Autres adm.			Cotisations volontaires C(21,17)			Subventions de l'Etat C(21,20)													Recettes aut. admin. C(21,30)
Travail	Revenu du travail C(22,8)															Revenu du travail C(22,30)			
Capital	Revenu du capital C(23,8)															Revenu du capital C(23,30)			
Ménages			Epargne des ménages C(24,17)										Tranferts en capital C(24, 27) à (C26,29)			FBCF Ménages C(24,30)			
Entreprises			Epargne des entreprises C(25,18)															FBCF Entreprises C(25,30)	
Admin.				Epargne de la commune C(26,19)	Epargne de l'adm. Déc. C(26,20)	Epargne des autres adm. C(26,21)												FBCF administrations C(26,30)	
Hinterland		Importations C(27,16)	Transferts C(27,17)	Transferts C(27,18)	Transferts C(27,19)	Transferts C(27,20)	Transferts C(27,21)									Recettes de l'hinterland C(27,30)			
Reste pays		Importations C(28,16)	Transferts C(28,17)	Transferts C(28,18)	Transferts C(28,19)	Transferts C(28,20)	Transferts C(28,21)											Recettes du reste pays C(28,30)	
RDM		Importations C(29,16)	Transferts C(29,17)	Transferts C(29,18)	Transferts C(29,19)	Transferts C(29,20)	Transferts C(29,21)											Recettes de l'étranger C(29,30)	
Total Global	Production C(30,8)	Offre totale C(30,16)	Dépenses ménages C(30,17)	Dépenses entreprises C(30,18)	Budget fonct. Com. C(30,19)	Budget f. Adm. Déc. C(30,20)	Budget f. Autres adm C(30,21)	Revenu travail C(30,22)	Revenu capital C(30,23)	FBCF Ménages C(30,24)	FBCF Entreprises C(30,25)	FBCF admin. C(30,26)	Dépenses hinterland C(30,27)	Dépenses du reste pays C(30,28)	Recettes étranger C(30,29)	Total Global C(30,30)			

### 3.3. Bouclage de la MCS

Les diverses approches statistiques utilisées pour construire les comptes de branches et de secteurs institutionnels se traduisent par l'existence d'une différence entre les soldes des différents comptes. L'élaboration des différents comptes s'accompagne d'un examen systématique de la cohérence globale du système. Il s'agit d'équilibrer les ressources et les emplois des comptes. C'est par l'équilibre des comptes des produits que l'équilibre global final de la MCS est obtenu. En d'autres termes, lorsque l'équilibre de l'ensemble des comptes n'est pas réalisé, les variables les moins connues constituent des variables d'ajustement, et en l'occurrence, les importations et les exportations de produits ainsi que les transferts courants des ménages.

A l'équilibre, on aura l'égalité des cellules suivantes :

$C(30,8) = C(8,30)$ ,  $C(30,16) = C(16,30)$ ,  $C(30,17) = C(17,30)$ ,  $C(30,18) = C(18,30)$ ,  $C(30,19) = C(19,30)$ ,  
 $C(30,20) = C(20,30)$ ,  $C(30,21) = C(21,30)$ ,  $C(30,22) = C(22,30)$ ,  
 $C(30,23) = C(23,30)$ ,  $C(30,24) = C(24,30)$ ,  $C(30,25) = C(25,30)$ ,  $C(30,26) = C(26,30)$ ,  $C(30,27) = C(27,30)$ ,  
 $C(30,28) = C(28,30)$ ,  $C(30,29) = C(29,30)$ .

Et, le PLB =  $C(19,8) + C(20,16) + C(20,8) + C(22,8) + C(23,8)$ . Il s'agit de la partie colorée en gris dans la matrice agrégée. Il convient de remarquer les deux égalités suivantes :

$C(23,8) = C(18,23)$  et  $C(22,8) = C(17,22)$

### 3.4. La matrice de comptabilité sociale dans l'analyse des complexes d'activité

#### 3.4.1. L'intérêt de l'analyse des complexes d'activité

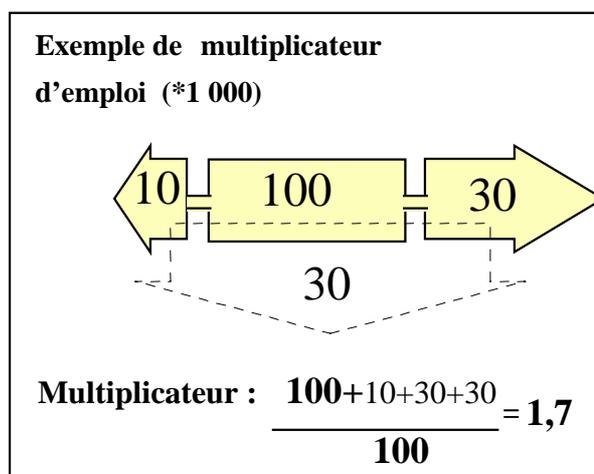
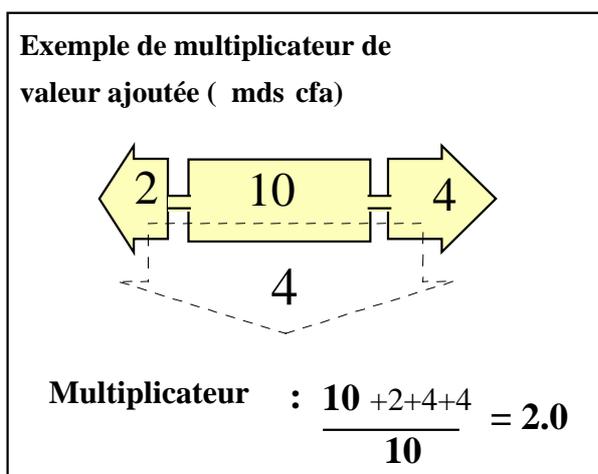
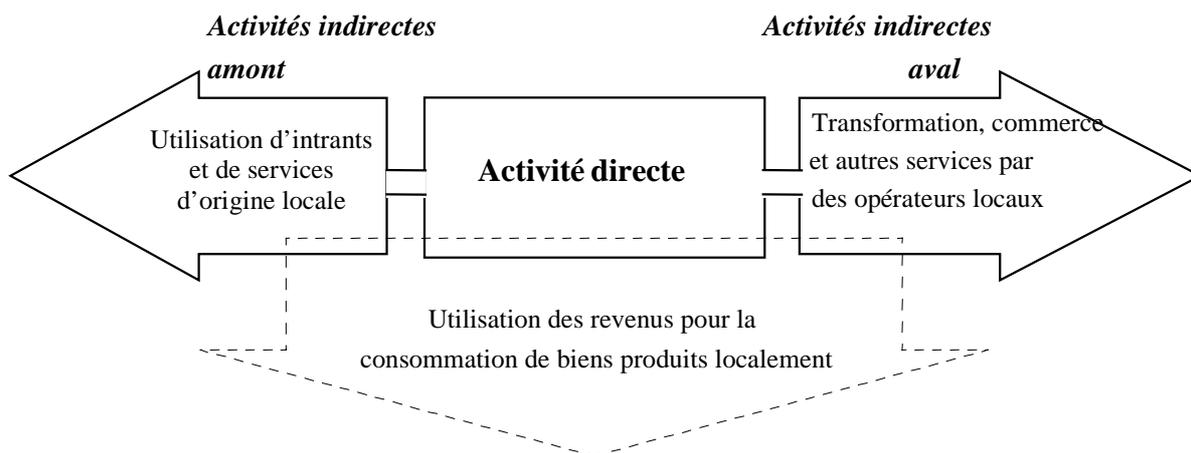
Le découpage traditionnel de l'économie d'un territoire en secteurs ou en branches d'activité économique masque l'interdépendance des activités entre elles. Pour pallier cette insuffisance, on définit les *complexes d'activité*. Un complexe d'activité est une chaîne d'activités liées entre elles en amont et en aval d'une *activité directe* ou *activité de base* ou encore *activité motrice*, en vue de remplir une fonction économique donnée. On peut citer les fonctions suivantes : produire les biens et les services, nourrir la population, construire, échanger, etc.

#### AINSI, CHAQUE COMPLEXE COMPRENDRA :

- une activité directe correspondant à la production de biens et services répondant directement à la fonction économique ;
- les activités indirectes en amont (fourniture d'intrants ou de matières premières nécessaires à l'activité directe) ;
- les activités indirectes en aval (transformation des produits issus de l'activité de base localisée dans le territoire considéré) ;
- les activités induites dans le territoire correspondant à l'utilisation des revenus provenant de l'activité directe et des activités indirectes.

L'activité motrice et l'ensemble des activités dépendantes constituent un complexe d'activité.

Schéma



L'étude ECOLOC devra obligatoirement faire mention de cette analyse, en décrivant le complexe primaire, le complexe BTP et le complexe dual commerce et transport. Aussi, en fonction des spécificités de l'économie, d'autres complexes peuvent-ils être étudiés. C'est ainsi que lorsqu'il existe une spéculation (culture) particulière prépondérante dans la zone d'étude (la riziculture irriguée, le cacao, etc.), il sera indispensable d'étudier le complexe qui lui est associé. *Il faut toutefois attirer l'attention sur le fait que les complexes d'activité ne s'ajoutent pas, c'est-à-dire qu'ils ne forment pas une partition au sens mathématique du terme.*

L'analyse d'un complexe d'activité mentionne la valeur ajoutée et la population impliquée dans le fonctionnement du complexe. Le tableau suivant présentant le complexe primaire dans le département de Dagana au Sénégal illustre la façon dont les résultats doivent être présentés.

	Population totale concernée	Population concernée en ville	Valeur ajoutée (mds CFA)	Valeur ajoutée/habitant (x1 000 CFA)
<b>Secteur primaire</b>	<b>171 000</b>	<b>66 000</b>	<b>24,1</b>	<b>141</b>
Activités en amont	5 000	4 300	3,4	674
dont secteur informel	800	200	0,2	
dont PME-PMI	1 900	300	1,5	
dont entreprises	1 500	100	1,7	
dont administrations	800	100	0,4	

<b>Activités manufacturières en aval</b>	<b>27 400</b>	<b>3 600</b>	<b>21,4</b>	<b>781</b>
dont secteur informel	9 100	1 900	2	
dont PME-PMI	3 400	1 300	2,6	
dont entreprises	14 900	400	116,7	
<b>Commerce en amont et en aval</b>	<b>60 900</b>	<b>50 100</b>	<b>17,9</b>	<b>295</b>
dont secteur informel	52 900	42 100	11,7	
dont PME-PMI	8 000	8 000	6,2	
<b>Total amont et aval</b>	<b>93 300</b>	<b>78 300</b>	<b>42,7</b>	<b>458</b>
<b>Total complexe primaire</b>	<b>264 300</b>	<b>144 300</b>	<b>66,8</b>	<b>253</b>
<i>Multiplicateur</i>	<i>1,5</i>	<i>2,2</i>	<i>2,8</i>	

### 3.4.2. Les limites de l'analyse des complexes d'activité

Les frontières entre les complexes d'activité sont floues, et la mesure des activités induites par l'utilisation des revenus issus d'un complexe d'activité est arbitraire, celle-ci étant fonction du nombre de cycles considérés, c'est-à-dire que les activités induites entraînent à leur tour des distributions de revenus et ainsi de suite. Signalons que l'analyse des complexes d'activité n'est pas à même de décrire l'utilisation des revenus provenant de l'activité directe et des activités indirectes.

### 3.4.3. L'importance de la MCS dans la définition des multiplicateurs d'activité

#### 3.4.3.1. Les multiplicateurs de Leontief

##### Définition

Les multiplicateurs mesurent l'effet d'entraînement d'une demande supplémentaire. Les multiplicateurs de Leontief tiennent compte des liaisons en amont et en aval de production, celles exclusivement dues aux consommations intermédiaires. On admet que chaque production sectorielle nécessite des consommations intermédiaires en proportions fixes, notées  $a_{ij}$ . On a alors :

$$X_{ij} = a_{ij} X_j$$

avec  $X_{ij}$  production du secteur  $i$  vendue au secteur  $j$  comme consommation intermédiaire  
 $X_j$  production totale du secteur  $j$

Dans ce cas, on suppose que l'économie est fermée et les demandes finales et intermédiaires sont entièrement satisfaites par la production locale. L'équilibre entre l'offre et la demande de chaque branche s'écrit :

$$X_i = \sum_{j=1}^n a_{ij} X_j + F_i$$

Avec  $F$  le vecteur des demandes.

$$X = AX + F$$

$$(I - A)X = F$$

$$X = (I - A)^{-1}F$$

$(I - A)^{-1}$  est la matrice des multiplicateurs de Leontief.

##### Calcul des multiplicateurs de Leontief à l'aide du tableur Excel

Les multiplicateurs de Leontief utilisent les comptes de produits et de branches.

Considérons la matrice désagrégée :

- 1) Copiez la partie correspondant aux comptes de branches et de produits : lignes (1) à (16) et colonnes (1) à (16) ;
- 2) En bas de la ligne (16), copiez-y la ligne (30) suivie d'une nouvelle ligne appelée Valeur ajoutée (différence entre la ligne (30) et la ligne (16)) ;
- 3) Recopiez le squelette de cette matrice obtenue en bas d'elle-même quatre fois ;
- 4) Dans la première copie, mettez la formule de calcul des coefficients techniques, il s'agit de diviser chaque cellule de la matrice par la ligne (30). On obtient la matrice A ;
- 5) Dans la deuxième copie, écrivez la matrice unité, c'est-à-dire la matrice dont la première diagonale est occupée par 1, le reste par des 0. On obtient la matrice I
- 6) Dans la troisième copie, posez la formule permettant de faire la soustraction des matrices I et A. On obtient la matrice I-A ;
- 7) Dans la quatrième copie, inversez la matrice I-A. On obtient ainsi la matrice des coefficients de Leontief.

Le tableau suivant permet d'illustrer cette procédure :

Branche	Branches							Produits							VA
	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	
B1															
B2															
B3	Abb1	Abb2	Abb3	Abb4	Abb5	Abb6	Abb7	Dbp1	Dbp2	Dbp3	Dbp4	Dbp5	Dbp6	Dbp7	0
B4															
B5															
B6															
B7															
Σ Branche	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	0
P1															
P2															
P3	Bpb1	Bpb2	Bpb3	Bpb4	Bpb5	Bpb6	Bpb7	Epp1	Epp2	Epp3	Epp4	Epp5	Epp6	Epp7	0
P4															
P5															
P6															
P7															
Σ Produit	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	0
VA	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	1

Les multiplicateurs A représentent l'effet d'entraînement de la variation de la production locale sur la production locale en prenant compte des interactions de consommations intermédiaires de l'ensemble des branches.

Les multiplicateurs B sont l'effet d'entraînement des consommations intermédiaires de la branche sur sa production.

Les multiplicateurs C expriment l'effet de la variation de la production locale sur la valeur ajoutée de la branche (qui tiennent compte des interactions de consommations intermédiaires de l'ensemble des branches).

Les multiplicateurs D sont égaux à l'effet de la demande totale en bien i sur la production locale en bien i (marges commerciales comprises).

Les multiplicateurs E sont égaux à l'effet de la variation de la demande totale en bien i sur la demande totale.

Les multiplicateurs F sont l'effet de la variation de la demande totale en bien i sur la valeur ajoutée de la branche.

Les multiplicateurs les plus pertinents sont les multiplicateurs F (multiplicateurs de la VA sous l'effet de la demande totale) et D (multiplicateurs de la production sous l'effet de la demande totale).

### 3.4.3.2. Les multiplicateurs de la MCS

#### Définition du multiplicateur d'activité motrice ou de la MCS

Une activité aura davantage **d'effets d'entraînement** sur l'économie locale ou sera d'autant **plus motrice** ou encore une activité sera d'autant **plus intégrée** si son développement permet l'expansion des autres activités et l'accroissement des revenus de la population locale. Cela veut dire qu'elle nécessite des consommations intermédiaires produites localement et qu'elle est productrice de consommations intermédiaires des autres branches de production et des revenus dans le cadre des activités induites localement. Les multiplicateurs de la MCS ou multiplicateurs des activités motrices permettent d'appréhender cette réalité.

Le multiplicateur de l'activité motrice est le rapport entre la valeur de la grandeur (production, valeur ajoutée, emploi) mesurée au niveau du complexe et la valeur de cette même grandeur dans l'activité directe. Par exemple, supposons que le multiplicateur de la valeur ajoutée du complexe primaire est de 2,5. Cela veut dire que la création d'un (1) franc dans l'agriculture entraîne 1,5 franc dans les activités liées en amont et en aval au niveau local. De même, si le multiplicateur de l'emploi dans le complexe primaire est de 4, cela veut dire que la création d'un emploi dans l'agriculture génère 3 autres emplois dans les activités en amont et en aval au niveau local.

Ce multiplicateur sera petit si une grande partie des activités en amont et en aval se situent à l'extérieur de la zone étudiée ou si les revenus engendrés fuient à l'extérieur de cette zone ou encore s'ils servent à l'achat des produits importés.

#### Différence entre les multiplicateurs d'activité motrice ou de la MCS et les multiplicateurs de Leontief

Nous avons vu que les multiplicateurs de Leontief tiennent compte exclusivement des consommations intermédiaires des secteurs d'activité. Or, l'augmentation de la production, du fait de l'accroissement de la demande, se traduit aussi par la hausse du travail et du capital employés. Ainsi, les revenus générés sont multipliés. Cela a pour conséquence, une nouvelle hausse des consommations intermédiaires et finales. Par ailleurs, ces multiplicateurs supposent que l'économie est fermée. Or, l'économie locale est un espace ouvert sur le reste du monde. Certaines consommations intermédiaires ou finales sont importées de l'extérieur, et une partie de la production est exportée vers l'extérieur.

Les multiplicateurs de la MCS ont l'avantage d'intégrer tous ces éléments. Ils sont calculés à partir de la MCS par modélisation. Le modèle utilisé requiert un certain nombre d'hypothèses de travail :

1. Les interactions avec l'extérieur ou les échanges sont pris en compte (l'économie locale n'est pas fermée) ;
2. Les activités de production sont induites par la demande, c'est-à-dire que la demande induit l'offre. Il n'y a donc aucune contrainte de production ;
3. Les prix ne sont pas pris en compte. En négligeant l'effet prix d'un accroissement de la demande, on fait implicitement l'hypothèse que l'offre locale et nationale de biens et services est parfaitement inélastique. Ce qui n'est évidemment pas le cas dans la réalité ;
4. Les liaisons de production et de revenus en amont et en aval sont prises en compte.

Sous ces hypothèses, on peut poser :

$$X = MX + H \quad (1) \quad \text{avec}$$

M la matrice des coefficients techniques de l'ensemble des comptes endogènes de la matrice (c'est-à-dire tous les comptes hormis le compte des administrations) et H le vecteur des éléments de demandes exogènes. A partir de la relation (1) on a :

$$(I - M)X = H$$

$$X = (I - M)^{-1}H$$

$(I - M)^{-1}$  est la matrice des multiplicateurs de MCS.

### Calcul des multiplicateurs de la MCS à l'aide du tableur Excel

Considérons la matrice sous sa forme désagrégée.

- 1) Supprimez le compte des administrations.
- 2) En bas de la ligne 30, mettez-y la ligne Valeur ajoutée (différence entre les lignes 30 et 16)
- 3) Copiez le squelette de la matrice obtenue en bas de lui-même 4 fois, et procédez de la même manière que pour les multiplicateurs de Leontief à partir de l'étape 4.

On obtient ainsi les multiplicateurs de la MCS. Un tel exercice a été fait dans l'étude de l'économie locale du département de Daloa et les résultats figurent dans le tableau ci-dessous.

### **Les complexes dans l'économie locale de DALOA en 1998,**

	<i>Primaire</i>			<i>BTP</i>			<i>Commerce &amp; Transport</i>		
	multipl.	mds FCFA	VA/hab (1000 cfa)	multipl.	milliards FCFA	VA/hab (1000 cfa)	multipl.	mds FCFA	VA/hab (1000 cfa)
Valeur ajoutée		44,2	89		2,2	5		27,8	56
Effets Leontief	0,52	23,2	46	0,47	1,3	3	0,88	24,5	49
Effets de revenus	0,46	20,5	41	0,27	0,7	1	0,71	19,6	39
Effets totaux	0,99	43,7	88	0,75	2,1	4	1,59	44,1	88
<b>Complexe</b>	<b>1,99</b>	<b>87,9</b>	<b>176</b>	<b>1,75</b>	<b>4,8</b>	<b>10</b>	<b>2,59</b>	<b>71,9</b>	<b>144</b>

## **IV. ELABORATION DU PROFIL DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET SA MISE À JOUR**

### **4.1. Contenu**

Les rapports d'étude de cas produits par des consultants contiennent des masses d'informations très dispersées dans de gros volumes à caractère scientifique. Par ailleurs, la matrice de comptabilité sociale, qui est un tableau de synthèse des seules informations économiques, s'avère complexe pour être aisément saisie par les acteurs locaux. Or, il faut que les renseignements contenus dans cette matrice et dans ces rapports soient exploitables et utilisables par ces acteurs locaux (autorités locales, cadres municipaux, opérateurs économiques, représentants de la société civile, etc.). Pour les rendre accessibles à un grand public, il faut les traduire en un document synthétique comprenant des pourcentages, des dessins et des graphiques permettant une vision plus claire de l'image de l'économie locale. Ce document est appelé **Profil de l'économie locale**. Les éléments qui doivent être représentés dans le Profil de l'économie locale sont les suivants :

#### **4.1.1. La démographie et l'emploi**

Les données démographiques sont ventilées pour l'année de référence et l'horizon 2020 :

- selon la localité ;
- selon les subdivisions administratives ;
- selon le milieu (rural et urbain, ville principale et hinterland) ;
- selon le secteur d'activité (primaire, secondaire, tertiaire) ;
- selon la modernité de l'activité (informel et moderne) au sein des secteurs non primaires.

#### **4.1.2. Les données économiques**

- Le partage du PLB entre :
  - les secteurs de l'économie (primaire, secondaire, tertiaire) ;
  - le secteur agricole et le secteur non agricole ;
  - la ville principale et l'hinterland ;
  - l'hinterland rural et l'hinterland urbain.
- La présentation détaillée des secteurs d'activité (poids des diverses composantes de chaque secteur d'activité) :
  - dans la ville principale ;
  - dans l'hinterland.
- Les dépenses publiques.
  - recettes des communes par nature
  - dépenses des communes par nature ;

Les données issues d'une étude ECOLOC constituent une photographie ou une image de l'économie locale au cours d'une année moyenne, jugée représentative. Au fil du temps, ces données évoluent et peuvent devenir caduques. Par ailleurs, il ne sera pas possible de reprendre souvent les études ECOLOC faute de moyens. En conséquence, il est nécessaire de mettre en place une procédure légère permettant de mettre à jour certaines informations du Profil de l'économie locale, notamment les données des secteurs agricole, informel et moderne.

#### **4.2. Procédure de mise à jour du Profil de l'économie locale**

##### **4.2.1. La démographie et l'emploi**

Pour obtenir des projections de la population dans l'activité, dans le temps et dans l'espace (ville principale, hinterland rural, hinterland urbain), on utilisera les taux de croissance de la population calculés au niveau de la zone et non les taux de croissance nationaux. Ces taux proviendront des données des recensements de la population et de l'habitat (RGPH). Les enquêtes ECOLOC régulières et à passages répétés sur le secteur informel ainsi que d'autres enquêtes ad hoc réalisées entre temps sur place par d'autres institutions aideront à affiner la répartition sectorielle de la population donnée par les RGPH, c'est-à-dire le classement de la population active par branche et secteur d'activité et le classement de la population active en population agricole et non agricole.

L'examen critique des données disponibles sur la population et l'emploi est un préalable à toute projection. Des ajustements à y apporter doivent tenir compte du bon sens et de la réalité locale. Les RGPH, les enquêtes sur la migration et les enquêtes démographiques et de santé (EDS) éventuelles ayant eu lieu dans la région sont des instruments de première nécessité dans la mise à jour du volet démographique du Profil de l'économie locale.

##### **4.2.2. Les données économiques**

Il s'agit de suivre l'évolution des agrégats (production, consommations intermédiaires, charges diverses, etc.) des secteurs moderne et agricole, à l'aide des données administratives, et surtout ceux du secteur informel qui demeurent très fluctuants, à l'aide du panel de ménages.

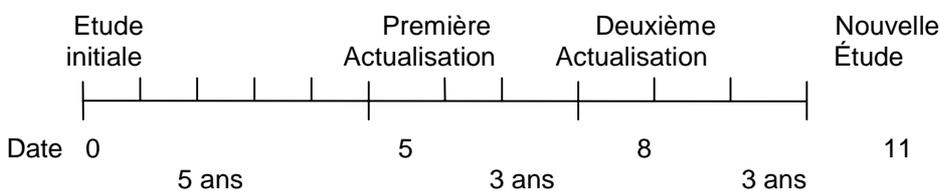
L'actualisation des données des secteurs moderne et agricole est optionnelle, c'est-à-dire qu'un audit préalable est indispensable pour se rendre compte des changements perceptibles du tissu économique local, notamment la naissance de nouvelles entreprises modernes, la métamorphose du secteur agricole suite à la mise en œuvre d'un ou de nouveau(x) projet(s) agricole(s), etc. Chaque fois que la période d'actualisation approche, on fera cet audit pour juger de l'opportunité des ajustements. Si des modifications structurelles notables ont intervenu, on se contentera de faire un examen minutieux des données issues des différentes sources administratives déjà citées pour faire des redressements nécessaires. Cette procédure admet donc que les données sur les entreprises modernes et les exploitations agricoles sont disponibles au niveau des administrations et qu'elles restent stables sur une période d'une dizaine d'années.

Pour ce qui est des entreprises informelles, comme on cherche à mesurer l'évolution des paramètres au cours du temps, il est mieux de choisir un échantillon à la date d'origine et de suivre les individus de l'échantillon (ménages/entreprises) aussi longtemps que ce sera nécessaire. Un tel échantillon, où les individus sont interrogés **au moins deux fois**, s'appelle un **panel**. La technique de panélisation, à travers un suivi régulier des individus, permet d'obtenir une information de bonne qualité sur les évolutions des grandeurs.

Les entreprises informelles seront alors suivies par l'intermédiaire d'un panel de ménages qui en sont propriétaires. Par conséquent, un panel de 150 ménages (50 ménages dans la ville principale, 50 ménages dans l'hinterland rural et 50 ménages dans l'hinterland urbain) sera constitué. La méthodologie permettant d'obtenir les ménages consiste à dresser la liste des ménages enquêtés lors de la première étude ECOLOC, accompagnée des membres du ménage disposant d'une unité de production informelle et des activités informelles correspondantes. On procède alors au regroupement (tri) selon l'activité. Pour chaque type d'activité, on sélectionne le premier ménage correspondant au premier intitulé de la première activité (puisque cet intitulé est supposé apparaître au moins une fois). A chaque choix du ménage, il faudra s'assurer que celui-ci n'a pas été préalablement tiré en raison de l'existence d'un autre membre du ménage disposant d'une unité de production informelle. Si à la fin de l'opération de tirage 50 ménages ne sont pas obtenus, on reprend l'opération en prenant le deuxième intitulé, et ainsi de suite. Cette procédure donne lieu à 50 activités au maximum dans le panel.

Il est également utile de préciser, que dans ces ménages tirés, seuls seront administrés le questionnaire emploi (ôté de sa partie sur les revenus des membres du ménage : à partir de la question Q33) et le questionnaire à l'endroit des chefs d'unités de production informelles dans sa totalité. Grâce à l'administration du questionnaire emploi, le suivi du panel des ménages contribuera également à suivre l'évolution de l'emploi, et donc complétera les informations de la catégorie « démographie et emploi ».

Le croisement de ces données de panels obtenues sur le secteur informel - collectées **tous les trois ans**, à compter à partir de 5 ans de durée de vie de l'étude ECOLOC initiale - avec des données issues d'autres enquêtes ad hoc, des structures d'encadrement agricole des paysans et des structures administratives diverses permettra d'actualiser le côté économique du Profil de l'économie locale. Le schéma suivant indique qu'il y aura deux actualisations possibles (aux 5<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> années), mais qu'au-delà de 10 ans, l'étude devrait être complètement refaite.



### 4.3. Problèmes particuliers posés par la procédure proposée

Malgré l'utilité des panels dans le suivi des évolutions, ils sont source de trois problèmes principaux qui n'existent pas dans les échantillons ponctuels, et qui risquent de compromettre la qualité des renseignements recherchés auprès des agents économiques si l'on ne prend pas des précautions. Il s'agit de (1) la disparition d'individus du panel au cours du temps, (2) la naissance d'individus nouveaux et (3) la lassitude des enquêtés. Il est donc important de les souligner et de proposer les voies et moyens permettant de les surmonter.

#### 4.3.1. La disparition d'entreprises ou de ménages

Il s'agit d'un phénomène naturel qui diminue la précision des résultats, puisque la taille utile de l'échantillon diminue. Les disparitions sont dues à plusieurs phénomènes : «mort» de l'entreprise ou du ménage, changement de catégorie (une entreprise informelle peut évoluer vers le secteur moderne entre deux dates de l'enquête à passages répétés), déménagement vers une autre zone, lassitude pur et simple du chef d'entreprise ou de ménage à répondre aux agents enquêteurs. Le traitement du problème dépend fondamentalement de la cause de la disparition de l'individu. En toute rigueur, il faut examiner les disparitions au cas par cas. Lorsque la disparition est due à une sortie du champ de l'enquête (mort, changement de catégorie), alors en conservant les poids d'origine et en pratiquant l'inférence à partir des

seuls individus de l'échantillon restés dans le panel, on n'introduit aucun biais dans l'estimateur du total (mais la précision diminue puisque la taille de l'échantillon diminue).

Le phénomène de la mort et du déménagement sont probablement beaucoup plus fréquents au niveau des unités de production informelles sur une période de deux ou trois ans proposée. Ce qui n'est pas le cas pour les entreprises modernes et les ménages qui sont plus stables. Le suivi des entreprises informelles doit nécessairement passer par la panélisation des ménages, même si les individus propriétaires d'unités de production au sein du ménage sont mobiles dans le temps et dans la profession. De toutes les façons, il vaut mieux retenir 50 ménages que prendre en compte 50 unités de production informelles qui risquent de diminuer de façon significative pendant une période de 3 ans.

Les cas particuliers où l'entreprise ou le ménage « disparu » du panel reste dans le champ de l'enquête (déménagement, lassitude) est un phénomène du type non-réponse, et il convient de re-pondérer les individus restés dans le panel ou d'utiliser une technique d'imputation pour redresser les données.

#### **4.3.2. La naissance de nouvelles entreprises ou de nouveaux ménages**

La naissance des individus doit être prise en compte pour ne pas tomber dans un défaut du type « défaut de couverture », qui introduirait un biais dans les estimateurs. Pour cela, on peut constituer des « additifs » à la base de sondage initiale regroupant tous les ménages et toutes les entreprises « naissant », et y tirer des échantillons complémentaires au cours du temps. Cette pratique est théoriquement assez simple parce qu'analogue en tous points à un échantillonnage stratifié, chaque « vague de ménages ou vague d'entreprises » née au cours d'une période étant une strate dans laquelle on échantillonne de façon indépendante.

Il se pose alors le problème de la recherche de la source d'information fournissant les identifiants de tous les individus naissants. Pour les entreprises modernes, il faut se référer aux sources déjà citées. Pour les entreprises informelles, il faut refaire le dénombrement de ménages à chaque passage pour pouvoir détecter les nouveaux ménages. Ce sera également l'occasion de découvrir les ménages disparus.

#### **4.3.3. La lassitude des chefs d'entreprises ou des chefs de ménages**

Ce phénomène est à la fois une cause de disparition des individus du panel et une cause d'erreur d'observation. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un problème systématique, il faut signaler que l'interrogation d'un même individu plusieurs fois de suite peut entraîner des biais assimilables à des erreurs d'observation. C'est une cause d'erreur d'observation en ce sens que les relations entre l'enquêté et l'enquêteur qui pourraient se nouer au cours du temps peuvent influencer les réponses de l'interviewé.

Pour limiter le phénomène de lassitude, un remède consiste à mettre en place un système de rotation de sous-échantillons. Il s'agit de fixer d'abord le nombre de fois qu'il faut interroger un chef de ménage ou un entrepreneur. On tire alors des sous-échantillons panélisés. Une fois le nombre limite de ré-interrogations atteint sur le sous-échantillon le plus ancien, celui-ci sort, et on le remplace par un sous-échantillon entrant, tiré autant que possible dans les mêmes conditions. L'enquête à passages répétés tous les 3 ans minimise cependant les chances de lassitude puisque la période entre deux passages est plus ou moins longue.

#### **4.3.4. D'autres problèmes particuliers posés par les panels**

##### *4.3.4.1. Collecte des données*

Dans le cadre des enquêtes à passages répétés en général et des enquêtes ECOLOC en particulier, il y a nécessité de disposer d'enquêteurs expérimentés et permanents pour éviter le problème de recrutement et de formation des enquêteurs à chaque passage. C'est pour cette raison que nous recommandons *une collaboration étroite avec l'antenne de l'Institut de statistique de la place, qui peut disposer en général d'enquêteurs permanents.*

#### 4.3.4.2. Gestion de fichiers

Les panels ayant pour objet l'étude des évolutions, il doit y avoir au niveau local **une fonction statistique** de gestion des fichiers. Cette fonction devra gérer les bases de données sur les panels et faire des comparaisons nécessaires.

#### 4.4. Durées et personnel chargé des opérations de collecte à chaque passage

Le tableau suivant indique que les enquêtes à chaque passage nécessiteront environ 6 personnes payées pendant un mois (5 agents enquêteurs et un contrôleur).

Tableau 1 : Budget-temps de l'enquête à réaliser tous les 2 ou 3 ans

	Nombre		Durée (jours)	Hommes/mois	
	Enquêteurs	Contrôleur		Enquêteurs	Contrôleur
Dénombrement des ménages	24	3	2	1,60	0,20
Enquêtes ville principale	8	1	4	1,07	0,13
Enquêtes hinterland	16	2	4	2,13	0,27
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>4,80</b>	<b>0,60</b>

## V. EVALUATION DU STOCK DE CAPITAL PUBLIC ET PRIVÉ

### 5.1. Le capital public

Afin d'apprécier comment la mairie, les services administratifs déconcentrés et les bailleurs de fonds internationaux sont impliqués dans l'activité économique locale, au-delà de l'examen des flux de dépenses publiques qu'ils génèrent dans l'économie locale, il est nécessaire d'évaluer le stock de capital local. On pourra ainsi mettre en rapport le stock de capital public avec les ressources effectivement consacrées par la commune et par les autres administrations et services publics à l'entretien du capital dont ils ont la charge. On pourra également se demander si ce stock de capital public est en rapport avec la taille de la ville et les besoins de la population. Il s'agit en fait de se poser la question de savoir si ces infrastructures et équipements existants sont à mesure de satisfaire les besoins de la population. On pourra établir les indicateurs de proximité par rapport à ces infrastructures.

Il faudra distinguer les infrastructures et équipements publics de fonction locale (hôtel de ville, dispensaires, écoles, etc.) de ceux de fonction nationale (route nationale, centrale électrique couvrant la consommation d'une zone plus grande que l'économie locale, etc.) et de ceux de fonction régionale (bâtiments des services déconcentrés, aéroport régional, université, etc.). En fait, cette distinction doit s'appuyer sur la répartition de compétence entre les communes, les départements, les régions et l'État. Pour ce faire, il faudra procéder à un inventaire chiffré du capital public de la zone.

Il est difficile d'évaluer la valeur nette de ce capital public, car les références aux coûts historiques sont difficiles du fait de l'ancienneté de certains bâtiments et structures publiques (pour ceux datant de l'époque coloniale notamment). De plus, même si ces coûts historiques sont disponibles, il faut être en mesure d'indexer ces valeurs pour tenir compte de l'évolution des prix. Il est plus facile d'estimer l'ensemble du patrimoine sur la base de structures neuves offrant les mêmes degrés de fonctionnalité qui sont les leurs actuellement. Il ne s'agit donc pas d'apprécier la valeur à neuf d'une structure offrant les commodités idéales, mais plutôt d'estimer cette structure en son état actuel avec une série récente de coûts de fabrication. Il est donc nécessaire de disposer d'une grille de coûts actuels de construction : coût d'un km de voirie, de linéaire de câble électrique, coût de construction d'une école, d'un dispensaire, d'un centre de santé, etc. Si le niveau de fonctionnalité des anciennes structures est très en deçà des structures neuves, on applique un taux de dépréciation à la "hauteur" du moindre niveau de disponibilité des services.

Désignation	Nombre	Coût unitaire	Coût total	Fonction			Structure responsable (État, Commune, Autre adm. déc., etc.)
				Nationale	Régionale	Locale	
<b>Circulation</b>							
Linéaire de bitumage (en km)							
Linéaire de terre (en km)							
<b>Transport</b>							
Parkings							
Gare routière							
Linéaire de pistes avion bitumées							
Linéaire de pistes avion terre							
Aérogare							
<b>Énergie</b>							
Linéaire réseau électrique							
Points lumineux							
Centrales (capacité)							
<b>Communication et télécommunication</b>							
Central téléphonique (nbre de lignes)							
Bureau de poste							
<b>Eau</b>							
Linéaire réseau d'adduction							
Production tonnes							
Puits et forages							
<b>Assainissement et Environnement</b>							
Linéaire de caniveau							
Drainage							
Parc jardin							
Décharge							
<b>Éducation</b>							
Classes maternelles							
Classes primaires							
Lycées - collèges							
Université							
<b>Santé et social</b>							
CHU - CHR							
Hôpital général							
Dispensaires							
Maternités							
<b>Activités commerciales</b>							
Marchés couverts							
Marchés de gros							
Abattoir							
Centre artisanal							
Hôtels							
<b>Culture et sport</b>							
Centres culturels							

Désignation	Nombre	Coût unitaire	Coût total	Fonction			Structure responsable (État, Commune, Autre adm. déc., etc.)
				Nationale	Régionale	Locale	
Foyers							
Terrains de sport							
<b>Administration et services déconcentrés</b>							
Mairie							
Services techniques des ministères							
Préfecture – sous-préfecture							
Gendarmerie							
Postes de police							
Tribunal							
Bureaux de Douanes							
Perception							
Véhicules							
Autres investissements							

En principe, c'est sur le stock de capital privé que la commune devrait être en mesure de prélever les sommes nécessaires à l'entretien du capital communal. Il faut tenter aussi d'en estimer la valeur, et en particulier le foncier bâti qui constitue un gisement fiscal fondamental pour les communes.

## 5.2. Le capital privé

Le capital privé comprend le foncier bâti et le foncier non bâti.

Le foncier bâti comprend les biens suivants :

- les constructions fixées au sol à perpétuelle demeure et présentant le caractère de véritables bâtiments ;
- les installations commerciales et industrielles assimilables à des constructions ;
- certains terrains (sols et dépendances indispensables et immédiates des propriétés bâties).

Les bâtiments ou immeubles sont à usage d'habitation, à usage commercial, industriel ou professionnel.

Le foncier non bâti consiste en des terrains nus (sans construction), quel que soit leur usage, à l'exception de ceux qui sont expressément exonérés. Les exonérations prévues correspondent aux motifs d'intérêt public ou ont pour objet d'encourager spécialement l'agriculture ou le reboisement.

Rares sont encore les villes d'Afrique subsaharienne qui disposent de cadastres, documents qui permettent d'identifier les propriétés (foncières, bâties et non bâties) et les redevables, propriétaires ou ayants droit. Ce document devrait contenir les informations suivantes :

- Un fichier parcelles ;
- Un fichier bâtiments ;
- Un fichier unité de logements ;
- Un fichier établissements ;
- Un fichier contribuables.

A défaut, on peut procéder à une évaluation grossière du patrimoine foncier de la ville étudiée et de son hinterland. Pour ce faire, comme pour l'estimation des loyers non imputés, il faut se fonder sur l'enquête auprès des ménages. Elle permet de connaître le mode d'habitat de chaque ménage enquêté ; les variables *Type de structure d'habitation* (maison isolée, maison à plusieurs logements, villa moderne, immeuble à appartements, concession) et *la valeur du logement en cas de vente* permettent d'approcher la valeur du foncier bâti à caractère d'habitation. D'autres indications obtenues à partir des enquêtes sur les secteurs informel et moderne complètent cette estimation en ce qui concerne les bâtiments à caractère commercial, industriel et professionnel.

Une autre approche consiste à partir de la variable *Type de structure d'habitation* de l'enquête ménage et d'appliquer à cette structure le coût moyen de construction (valeur à neuf) de chaque catégorie de logement. Cette approche donnera évidemment une évaluation qui ne tient pas compte de l'ancienneté des bâtiments. Mais, la confrontation avec la première approche permet de donner une approximation satisfaisante du foncier bâti.

Les données issues du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) sont aussi d'une grande utilité. Il suffit d'étudier la structure de l'habitat de la zone d'étude, et d'appliquer des coûts moyens sur les différents types de construction pour avoir une idée de la valeur des habitations des ménages.

L'estimation effectuée à l'aide de l'enquête ECOLOC ou du RGPH, peut paraître partielle, dans la mesure où elle ne prend pas en compte le foncier bâti appartenant aux propriétés de l'État, des départements, des communes, de certains organismes publics, des édifices de culte, etc. Mais, la valeur de ce foncier n'a pas d'importance puisque dans la majeure partie des cas, ces propriétés sont exonérées d'impôts ; or, nous nous intéressons particulièrement aux matières imposables.

S'agissant du foncier non bâti, il est plus difficile de l'approcher par une enquête puisque dans certains pays la terre ne peut être vendue et donc la notion de valeur de la terre n'a pas de sens. Dans le cas où la vente de la terre serait possible, la valeur du foncier non bâti peut être estimée à l'aide de l'enquête agricole qui permettra de valoriser les parcelles ainsi que d'autres biens fonciers aux mains des exploitants agricoles, ainsi que l'enquête sur le secteur moderne qui donne une indication sur le foncier non bâti détenu par les entreprises.

## **VI. CALENDRIER ET BUDGET TEMPS DES ENQUÊTES**

### **6.1. Calendrier des opérations de terrain**

Dans un document séparé, sont présentés les méthodes de collecte et les fiches d'enquêtes relatives :

- Aux points d'activité dans la ville centre (annexe I)
- Au secteur informel et à la consommation des ménages (annexe II)
- Au secteur moderne et au secteur agricole (annexe III)

Toutes ces enquêtes sont réalisées par une équipe de 22 personnes dont 19 agents enquêteurs et 3 contrôleurs, travaillant sur une durée de l'ordre de 2 mois.

Tous les agents enquêteurs et les contrôleurs doivent maîtriser tous les questionnaires, ce qui exige le recrutement d'agents d'un bon niveau de formation, de préférence des statisticiens ou sociologues. De plus, les opérations de terrain sont fastidieuses ; le risque qu'une ou plusieurs personnes tombent malades pendant les opérations de collecte n'est donc pas négligeable. D'où également la nécessité de former un nombre d'individus légèrement supérieur à l'effectif requis, pour éviter la rupture de la chaîne, suite aux cas de maladies ou d'autres incidents éventuels.

Tableau 1 : Schéma de collecte **dans la ville principale** pour un agent enquêteur (première vague)

Jour	Ménages			Activité
J <sub>-10</sub> à J <sub>-3</sub>				Inventaire des points d'activité Inventaire des chantiers Prise de contact avec entreprises modernes
J <sub>-2</sub> à J <sub>0</sub>	Tous			Dénombrement des ménages (réalisé une fois pour toutes) Prise de contact avec entreprises modernes
J <sub>1</sub>	A1	A2	A3	Prise de contact ménages <b>et</b> entreprises modernes
J <sub>2</sub>	B1	B2	B3	Module démo/emploi Carnet de relevés
J <sub>3</sub>	C1	C2	C3	
J <sub>4</sub>	A1	A2	A3	Prise de contact entreprises modernes
J <sub>5</sub>	B1	B2	B3	Dépenses quotidiennes Dépenses rétrospectives
J <sub>6</sub>	C1	C2	C3	
J <sub>7</sub>	A1	A2	A3	Prise de contact entreprises modernes
J <sub>8</sub>	B1	B2	B3	Dépenses quotidiennes Module UPI
J <sub>9</sub>	C1	C2	C3	
J <sub>10</sub>	A1	A2	A3	Dépenses quotidiennes
J <sub>11</sub>	B1	B2	B3	Enquête Moderne Enquête Grossistes du vivrier
J <sub>12</sub>	C1	C2	C3	
J <sub>13</sub>	A1	A2	A3	Dépenses quotidiennes
J <sub>14</sub>	B1	B2	B3	Enquête Moderne Enquête Grossistes du vivrier
J <sub>15</sub>	C1	C2	C3	
J <sub>16</sub>	A1	A2	A3	Dépenses quotidiennes
J <sub>17</sub>	B1	B2	B3	Enquête Moderne Enquête Grossistes du vivrier
J <sub>18</sub>	C1	C2	C3	

Le tableau 1 montre qu'il faut 29 jours pour achever la première vague. Avant de commencer une deuxième vague d'enquête devant durer 18 jours, une journée de repos est prévue. Donc, en somme, toutes les opérations dureront 48 jours dans la ville principale.

#### Légende

Ai : ménage visité pour la première fois le premier jour d'enquête ;

Bi : ménage visité pour la première fois le deuxième jour d'enquête

Ci : ménage visité pour la première fois le troisième jour d'enquête (i = 1 ou 2 ou 3)

Un agent enquêteur suit 9 ménages : A1, A2, A3, B1, B2, B3, C1, C2, C3.

Il passe dans chaque ménage tous les 3 jours pour le relevé des 3 derniers jours et pour accomplir d'autres tâches.

Tableau 2 : Schéma de collecte **dans l'hinterland** pour un agent enquêteur

Jour	Ménages			Activité
J <sub>-1</sub>	Tous			Dénombrement (réalisé au plus 3 fois )
J <sub>0</sub>				Prise de contact avec entreprises modernes
J <sub>1</sub>	A1	A2	A3	Prise de contact ménages <b>et</b> entreprises modernes
J <sub>2</sub>	B1	B2	B3	Module démo/emploi Dépenses quotidiennes, Carnet de relevés
J <sub>3</sub>	C1	C2	C3	
J <sub>4</sub>	A1	A2	A3	Prise de contact entreprises modernes
J <sub>5</sub>	B1	B2	B3	Dépenses quotidiennes Dépenses rétrospectives
J <sub>6</sub>	C1	C2	C3	
J <sub>7</sub>	A1	A2	A3	Prise de contact entreprises modernes
J <sub>8</sub>	B1	B2	B3	Dépenses quotidiennes Module UPI
J <sub>9</sub>	C1	C2	C3	
J <sub>10</sub>	A1	A2	A3	Enquête Grossistes du vivrier,
J <sub>11</sub>	B1	B2	B3	Enquête Moderne
J <sub>12</sub>	C1	C2	C3	Enquête agricole

Le tableau 2 indique que la première vague s'étale sur 14 jours. Compte tenu du fait qu'il est prévu 3 vagues, il faudra 44 jours pour toutes les opérations dans l'hinterland, puisqu'il y a un jour de repos entre deux vagues successives, et aucun inventaire n'est prévu (en tout, 2 jours de repos). Aux jours J1, J2 et J3, l'agent enquêteur enregistre les dépenses quotidiennes rétrospectives sur trois jours précédant sa première visite.

## 6.2. Coût global de toutes les enquêtes

Tableau 3 : Budget-temps des opérations de terrain (en hommes/mois)

Milieu	Opération	Durée (en jours)	Personnel		Budget-temps (hommes/mois)		
			Enquê- teurs	Contrô- leurs	Enquêteurs	Contrô- leurs	Total
Ville principale	Inventaire des points d'activité Comptage des chantiers	8	11	1	17,6	1,6	18,2
	Dénombrement des ménages	3					
	Enquêtes proprement dites (toutes)	36					
	Repos	1					
Hinterland urbain	Dénombrement des ménages	6	4	1	5,9	1,5	7,4
	Enquêtes proprement dites (toutes)	36					
	Repos (déplacement entre villes/villages)	2					
Hinterland rural	Dénombrement des ménages	6	4	1	5,9	1,5	7,4
	Enquêtes proprement dites (toutes)	36					
	Repos (déplacement entre villes/villages)	2					
<b>Total (avant imprévus)</b>		<b>44 à 48</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>29,4</b>	<b>4,6</b>	<b>34</b>
Imprévus		6			3,8	0,6	4,4
<b>Total avec imprévus</b>		<b>50 à 54</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>33,2</b>	<b>5,2</b>	<b>38,4</b>

### NB :

- 1) Les budgets-temps ci-dessus estimés ne concernent que les travaux de collecte des données sur le terrain.
- 2) Il est conseillé d'entamer l'opération de saisie informatique aussitôt que la première vague de collecte est terminée, c'est-à-dire à partir du 15<sup>ème</sup> jour de collecte dans l'hinterland et du 30<sup>ème</sup> jour dans la ville principale.